

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 06h00 Dohr: 12h36
Asr: 15h15 Maghreb: 17h34 Isha: 19h02

MÉTÉO

Alger : 21° 11°
Oran : 22° 14°
Annaba : 22° 11°
Béjaïa : 20° 12°
Tamanrasset: 29° 14°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 29 novembre 2023 / 15 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3429 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs en Algérie

P.24

Le Président de la République reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN

P.24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha prend part à la session extraordinaire du CEMOC (MDN)

P.24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

M. Faïd présente le PLF 2024 devant les députés

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, lundi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public. Lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de la chambre basse du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a expliqué que l'élaboration du PLF-2024, intervenait dans "le contexte international de pressions inflationnistes observées dans la plupart des économies du monde".

P.3



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le label "Study in Algeria" décerné à plusieurs établissements universitaires accueillant des étudiants internationaux

P.4

LOGEMENT

Lancement de l'opération de souscription au programme AADL 3 avant la fin du premier semestre 2024 (ministre)

P.2

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ORAN

Tenue du 1^{er} Forum Ecole-Entreprises

P.6

SANTÉ

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Astuces pour un domicile sans danger

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2024 FÉMININE (QUALIFICATIONS - DERNIER TOUR)

Algérie - Burundi se jouera finalement au stade du 5 juillet (FAF)

P.21



MUSIQUE

Décès des artistes Mohamed Bousmaha et Mohamed Benaïd dans un accident de la route en Belgique

P.2

ENVIRONNEMENT

Ouverture prochaine du Parc de Oued Smar (ministre)

P.8

MUSIQUE

Décès des artistes Mohamed Bousmaha et Mohamed Benaïred dans un accident de la route en Belgique

Les artistes Mohamed Bousmaha et Mohamed Benaïred connu sur la scène artistique sous le nom de "Amine La Colombe" ont perdu la vie, lundi, dans un accident de la route survenu à Bruxelles en Belgique, a-t-on appris de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Les artistes, tous deux membres de l'ONDA, étaient en tournée artistique dans plusieurs pays européens dont la Belgique. Mohamed Bousmaha, né en 1987 à Sidi Bel Abbès, est un chanteur de Raï issu de la célèbre émission "Alhan Wa Chabab". Il s'est distingué par la suite dans le monde du Raï et a été désigné commissaire dans plusieurs éditions du Festival culturel national de la chanson du Raï, la dernière étant en 2023. Mohamed Benaïred, né à Oran en 1984, était connu en tant que musicien arrangeur et a collaboré avec plusieurs artistes.

LOGEMENT

Lancement de l'opération de souscription au programme AADL 3 avant la fin du premier semestre 2024 (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé lundi que le début de l'opération de souscription au nouveau programme de logements sous la formule Location-vente + AADL 3 + aura lieu avant la fin du premier semestre 2024, et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la Télévision algérienne, M. Belaribi a indiqué que l'opération de souscription au programme AADL 3 s'effectuera par voie "électronique et numérique", en se basant sur le numéro d'identification national (NIN) et le numéro de sécurité sociale du souscripteur. Selon le ministre, l'actualisation du décret exécutif relatif aux logements de la formule Location-vente, sous la supervision de l'Agence AADL, est en cours, laquelle prendra en compte "la hausse des prix des matériaux de construction".

DROITS DE L'HOMME

Le ministre de la Communication reçoit la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, lundi à Alger, la Rapporteuse spéciale de Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lowlor, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, le ministre de la Communication a présenté "un exposé exhaustif sur les lois relatives à l'information, qui prévoient dans leur ensemble une série d'avantages et de garanties contenus dans la nouvelle loi sur l'information en vue de protéger les droits des journalistes et de renforcer leur liberté", précise la même source. Pour sa part, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a évoqué "ses missions et ses prérogatives ainsi que le rôle qu'elle assume dans le renforcement et la protection des droits de l'Homme", conclut le communiqué.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Saisie de 30 000 litres de carburants destinés à la contrebande

Une quantité de 30 000 litres de carburants destinés à la contrebande a été saisie par les services de sûreté de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, a rapporté lundi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. Cette opération policière a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état de l'utilisation par deux personnes de deux entrepôts dans la ville de Bordj Badji Mokhtar comme lieu de stockage du carburant destiné à la contrebande, a-t-on expliqué. La perquisition de ces deux entrepôts suite à un mandat de per-

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

2^{ème} édition du tournoi universitaire « Al-Qods »

À l'occasion de la journée mondiale de solidarité avec le Peuple Palestinien, correspondant au 29 Novembre de chaque année, la Direction des Œuvres Universitaires d'Alger-Est, organise au profit de la communauté estudiantine, la 2^{ème} édition de son échecance footballistique inter-établissement, baptisé (Tournoi Al-Qods). Prévue ce mercredi 29 Novembre 2023 à partir de 14h00 au niveau du complexe olympique Mohamed Boudiaf, cette festivité sportive universitaire, manifeste entre autre, la solidarité ainsi que le soutien des étudiants algériens au peuple palestinien dont elle sera devancée par des allocutions animées par des personnalités sportives et médiatiques au niveau de la salle de presse du stade du 5 juillet suivie par le coup d'envoi du premier match à l'annexe du stade de football « HADJOUT ».

M'SILA

Exportation de canalisations armées de fibre de verre vers la Libye



Le coup d'envoi d'une opération d'exportation de la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre (PRV), produites par l'entreprise « Maghreb Pipe » de M'sila, a été donné, dimanche après-midi, depuis la zone industrielle de la capitale du Hodna. Le directeur de wilaya de l'Industrie, Abdelaziz Harrouz, a souligné à cette occasion, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat relative à la « diversification des investissements hors hydrocarbures », porte sur l'acheminement vers la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre destinées à la réalisation de réseaux d'assainissement. M. Harrouz a rappelé que la même unité de production « Maghreb Pipe » avait précédemment exporté, le 9 novembre dernier, une première cargaison de 1.000 m du même produit vers la Libye, avant de noter que ces deux opérations font partie d'un marché portant sur l'exportation vers ce pays voisin de 25 km de canalisations de ce type.

ORAN

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation, survenu lundi après-midi sur le CW 90, reliant les communes de Boufatis et El-Braya, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya. Selon la cellule de communication de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, l'accident s'est produit lundi aux environs de 15 heures 45 minutes, suite à une collision entre un véhicule touristique et un motocycle. Les dépouilles des deux personnes, âgées de 20 ans, mortes sur le lieu de l'accident, ont été transportées par les éléments de la protection civile à la morgue de l'établissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" de la ville d'Oran, tandis que le blessé a été évacué vers le service des urgences du même hôpital.

OUM EL-BOUAGHI

Suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes (ADE)



L'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi sera suspendu du 28 novembre au 1er décembre prochain, indique-t-on lundi dans un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE). "Le pompage depuis la station de traitement et de production du barrage Ouerkiss (Ain Fakroune) sera interrompu pour cause de travaux techniques entraînant la suspension de l'approvisionnement en eau potable des communes de l'Est et de l'Ouest de la wilaya", selon le communiqué. Le document précise que les communes concernées sont Ain Fakroune, Henchir Toumehghni, Ain M'lila, Souk Naâmane, Oum El Bouaghi, Ain Beida et Berriche. Outre les travaux techniques prévus au niveau de la station de ce barrage, une nouvelle station de pompage sera mise en service dans le but de pomper des quantités plus grandes d'eau vers les communes concernées, selon encore le document.

INDE

24 personnes sont mortes à cause de fortes pluies

Pas moins de 24 personnes sont mortes et 23 autres ont été blessées à la suite de fortes pluies dans l'Etat du Gujarat en Inde, selon le Centre des opérations d'urgence de l'Etat (SEOC). Le centre a signalé que 24 personnes étaient mortes et 23 autres ont été blessées, principalement à cause de la foudre, dans l'Etat du Gujarat, où de fortes pluies ont été enregistrées. Mahesh Palawat, vice-président de l'agence de prévisions météorologiques Skymet, a déclaré que le Gujarat ne reçoit généralement pas autant de précipitations à cette période de l'année.

BRÉSIL

Au moins six morts dans un carambolage de véhicules



Au moins six personnes ont été tuées lundi dans un carambolage ayant impliqué 13 véhicules sur une autoroute dans la zone montagneuse Igarape dans le sud-est du Brésil, ont rapporté les médias locaux, citant les pompiers. L'accident s'est produit lorsqu'un camion transportant 27 tonnes de fer a apparemment perdu le contrôle et percuté deux autres gros véhicules, provoquant une collision dans la région métropolitaine de Belo Horizonte, capitale de l'Etat de Minas Gerais.



HISTOIRE

Appel à approfondir la recherche scientifique et historique sur l'habileté politique et militaire de l'Emir Abdelkader (rencontre)

Les participants au colloque national sur "l'Etat de l'Emir Abdelkader... entre la légitimité et les défis", clôturé lundi soir à Mascara, ont souligné l'importance d'approfondir la recherche scientifique et historique sur l'habileté politique et militaire qui a distingué l'Emir Abdelkader dans la fondation de son Etat.

Le professeur Hassad Abdesamad de l'Université de Médéa a souligné que l'Emir Abdelkader se distinguait par ses compétences politiques et militaires, qui lui ont permis d'établir un Etat et une armée forte avec lesquels il a résisté à l'armée d'occupation française de 1832 à 1848, relevant la nécessité d'une stratégie historique d'exploration scientifique sur l'habileté de l'Emir, afin de découvrir d'autres aspects de la biographie de cette personnalité historique.

Il a ajouté qu'il existe des études scientifiques historiques qui mettent en lumière certains aspects de la carrière héroïque de l'Emir Abdelkader, qui "ont besoin d'être enrichies" par les chercheurs, afin d'acquérir une connaissance scientifique qui précise des caractéristiques de ses compétences politiques et militaires qui ont permis la création de l'Etat algérien moderne.

De son côté, le profes-



seur Horma Abdelkrim de l'université d'Adrar a appelé à "réécrire l'histoire de la sagesse politique et

militaire et du génie de l'Emir Abdelkader, en s'appuyant sur des manuscrits et des lettres anciens, rela-

tant la période de sa souveraineté sur l'Algérie".

Il a également souligné l'importance d'intensifier les fouilles archéologiques sur les sites historiques liés à la période de résistance de cette personnalité historique à l'occupation française, qui prouve son intelligence et son génie militaire et politique, notamment le site de la "Zemala" de l'Emir (capitale mobile) dans la commune de Sidi Kada (Mascara).

Pour rappel, ce colloque de deux jours a été organisé par le Département des Sciences Humaines de l'Université Mustafa Stambouli de Mascara à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire du premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader, mettant en avant plusieurs sujets, dont "le projet de modernité de l'Emir", "la position des tribus locales sur le projet de l'Emir", entre autres, avec la participation de près de 30 professeurs et chercheurs de 17 universités du pays.

Le ministre des Moudjahidine insiste sur la protection des hauts faits et oeuvres de l'Emir Abdelkader

Le ministre des Moudjahidine et Ayant droits, Laïd Rebigua a insisté, lundi dans la wilaya de Mascara, sur le renforcement du travail visant à protéger les hauts faits de l'Emir Abdelkader.

"Notre devoir à tous est de renforcer le travail de préservation des hauts faits et la mémoire de l'Emir Abdelkader et les grands hommes du pays et de veiller à transmettre leurs messages aux générations montantes en commémorant leur anniversaire à chaque occasion et en faisant connaître leurs oeuvres", a souligné le ministre en visitant le site historique de l'arbre "Derdara" dans la commune de Ghriiss dans le cadre des festivités célébrant le 191e anniversaire de la première allégeance (Moubayaa) à l'Emir Abdelkader.

M. Rebigua a rappelé, au passage, "l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de travaux commémorant ce haut symbole, partant de l'intérêt particulier qu'il accorde à toutes les questions liées à notre glorieuse mémoire nationale".

"A l'occasion de cet anniversaire historique, nous réitérons notre engagement à suivre la voie éclairée de l'Emir Abdelkader et de nos valeureux martyrs", a-t-il ajouté.

"L'Emir est considéré comme un symbole de la lutte nationale honorable et la résistance contre l'occupation".

Il n'est pas surprenant qu'il transmettait son époque avec sa compétence et sa capacité de diriger et d'anticiper", a encore déclaré le ministre, soulignant que "les valeurs et les principes de l'Emir Abdelkader ont constitué une source d'inspiration pour les générations successives de notre nation à fournir des efforts pour la

libération et l'édification du pays et le parachèvement de la rénovation de l'édifice national, dont les bases ont été posées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

M. Rebigua a aussi évoqué que "l'allégeance à l'Emir Abdelkader porte plus de signification ayant un impact efficace et positif dans la réussite de la résistance et de la pérennité de ses principes", ajoutant que "la Moubayaa demeure une épopée gravée dans la mémoire et inscrite en lettres de lumière dans le palmarès de lutte du peuple algérien contre l'injustice et la tyrannie à travers l'histoire".

Par ailleurs, le ministre a pris connaissance, lors de sa visite à la Maison du commandement de l'Emir Abdelkader, de visu de l'épée du fondateur de l'Etat algérien moderne, récemment récupérée par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec les ministères des Moudjahidine et Ayant droits et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale et l'étranger.

A cette occasion, M. Rebigua a souligné que son département ministériel œuvre sans relâche au suivi de tout ce qui a trait au patrimoine matériel et immatériel spolié par le colonialisme français et sa récupération avec tous les moyens possibles par la force de la loi. "Cette authentique épée de l'Emir Abdelkader a un grand symbolisme et doit être préservée", suggérant "de reproduire une copie avec les mêmes spécificités afin de préserver la pièce originale pour les générations montantes".

Accompagné du président du Haut Conseil islamique HCI, Bouabdellah Ghlamallah, le ministre a présidé, dans le cadre des festivités commémorant cet anniversaire, l'ouverture

du colloque national sur "les extensions nationales de l'Etat de l'Emir Abdelkader fondateur de l'Etat algérien: villes et hommes", organisé par la direction de la culture et des arts en collaboration avec le club intellectuel et culturel "El Bayane" à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara.

En outre, il a visité le tribunal de l'Emir et a donné le coup d'envoi d'une caravane de jeunes qui devra sillonner les sites archéologiques liés à l'histoire de la résistance de l'Emir Abdelkader.

Un film documentaire sur les parcours héroïque de l'Emir Abdelkader, réalisé par la direction des moudjahidine et des ayant droits, a été projeté pour la circonstance.

Une étude du projet d'aménagement d'une salle de soins, de kinésithérapie et rééducation fonctionnelle au profit des moudjahidine et des ayant droits a été présentée et un hommage a été rendu à un nombre de moudjahidine et de moudjahidate de la wilaya.

Le ministre a visité, lors de ces festivités au niveau du site historique de l'arbre "Derdara", théâtre de la Moubayaa à l'Emir Abdelkader, des expositions sur le parcours militant du fondateur de l'Etat algérien moderne, a assisté à des activités artistiques diverses et a honoré les lauréats des concours culturels et artistiques organisés par le secteur de la culture à cette occasion historique.

Le ministre a aussi visité la Zmala de l'Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada où il a parcouru une exposition de prototypes d'armes de l'Emir, ainsi que la zaouia de Sidi Mohieddine dans la commune de Guetna, ville natale de l'Emir où des talebs récitant du Coran ont été honorés.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE M. Faïd présente le PLF 2024 devant les députés

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, lundi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lequel prévoit des dépenses de plus de 15,275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de la chambre basse du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a expliqué que l'élaboration du PLF-2024, intervenait dans "le contexte international de pressions inflationnistes observées dans la plupart des économies du monde".

Sur le plan interne, ajoute le ministre, l'économie algérienne "a montré une souplesse face aux chocs successifs", citant notamment les mesures prises pour tempérer les effets de l'augmentation des prix des matières premières à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, la création puis la réévaluation de l'allocation chômage, et l'augmentation des pensions de retraites.

Le ministre a souligné que le projet de la nouvelle loi de finances a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses en 2024, elle s'éleveront à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement.

Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement.

S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement.

Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement.

Le PLF 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%, a ajouté M. Faïd, rappelant que le PLF a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril du pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut.

Les exportations de biens devrait s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD.

Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédent entre 2024 et 2026 pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD et 4,2 milliards USD en 2025 et 2026.

Le PLF a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales.

Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le PLF 2024 a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, outre des incitations fiscales proposées pour certaines activités.

Dans son rapport préliminaire, la commission des finances et du budget a mis en exergue l'importance d'introduire des amendements, au fonds et sur la forme, dans certains articles du projet, tout en proposant de nouvelles mesures relatives au renforcement des recettes des collectivités locales, l'encouragement de la production nationale, la numérisation et le développement des banques. Elle a recommandé, en outre, de mettre en place un système d'information "plus crédible", davantage de coordination entre les différents secteurs en matière de gestion des finances publiques, tout en actualisant le système comptable de manière à pouvoir estimer les coûts de chaque programme.

La commission a préconisé également de mettre en place un plan global pour améliorer le climat fiscal à travers le renforcement du système de contrôle au niveau de tous les services et des administrations publiques.

Elle a souligné la nécessité d'élargir l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses publiques, et la mobilisation des ressources pour faire face aux besoins socioéconomiques "qui ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre des enveloppes prévues".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le label "Study in Algeria" décerné à plusieurs établissements universitaires accueillant des étudiants internationaux

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de décernement du label "Study in Algeria" à plusieurs établissements universitaires remplissant les critères pédagogiques et de service pour accueillir les étudiants internationaux.

A cette occasion, M. Baddari a affirmé l'engagement de son secteur à œuvrer pour l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants internationaux qui "affluent en grand nombre" vers l'Algérie, notamment des pays africains et asiatiques, et ce "au regard de la qualité de l'enseignement et de la dynamique que connaît le secteur en matière de recherche et d'innovation scientifique". L'Algérie tend, à travers la création de ce label "à créer une compétitivité entre les établissements universitaires nationaux en vue d'améliorer les différents services au profit des étudiants internationaux". Intervenant en marge de la cérémonie de décernement dudit label, le directeur de la coopération et de l'échange universitaire au ministère, Ra chid Hamdi, a souligné que l'objectif de cette



initiative était d'évaluer "l'aptitude des établissements éducatifs et universitaires nationaux à garantir un climat favorable à l'accueil des étudiants internationaux". Pour le choix des établissements, "40 critères d'évaluation ont été adoptés",

liés essentiellement à la gestion des universités et résidences et aux offres de formation disponibles en langue anglaise pour attirer un maximum d'étudiants internationaux, la durée de validité du label étant estimée à une année seulement pour inci-

ter les établissements universitaires à poursuivre leurs efforts d'amélioration de la qualité des services, a-t-il soutenu. "Près de 75% des établissements et résidences universitaires ont obtenu le label dans sa première édition", a souligné M. Hamdi, rappelant que l'initiative a été créée, l'année dernière, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministère de tutelle aspire, à travers cette démarche, à faire de l'Algérie "la première destination des étudiants internationaux du moins sur le plan régional à l'horizon 2029", a-t-il fait savoir, appelant les représentations diplomatiques nationales à l'étranger à "promouvoir l'Algérie en tant que destination scientifique et à renforcer la visibilité des universités algériennes à l'étranger".

TRANSPORTS

Cherfa reçoit des membres des deux chambres du Parlement

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa a reçu, lundi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et un membre du Conseil de la nation dans le cadre des rencontres visant à écouter les préoccupations des citoyens transmises par les représentants du peuple, indique un communiqué du ministère. "Le minis-

tre des Transports, Youcef Cherfa a reçu, lundi au siège du ministère, des membres de l'APN représentant les wilayas de Laghouat, M'sila et Béchar, la communauté nationale à l'étranger pour la zone quatre et un membre du Conseil de la nation pour la wilaya de M'sila", lit-on dans le communiqué. Cette rencontre s'inscrit, selon la

même source, dans le cadre "des réunions consacrées par le ministre aux représentants du peuple, des deux chambres du Parlement, et son intérêt et souci permanents d'être à l'écoute des préoccupations exprimées dans le secteur des transports qui lui sont transmises par mesdames et messieurs les députés".

ALGÉRIE-MAURITANIE

La Mauritanie, fière de ses relations fraternelles avec l'Algérie (ambassadeur)

Le nouvel ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah a exprimé, lundi, la fierté de son pays d'entretenir des relations fraternelles avec l'Algérie, et sa volonté de les renforcer et de les élargir à tous les domaines. Dans une déclaration à la presse après avoir remis ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de nouvel ambassadeur de son pays en Algérie, l'ambassadeur mauritanien a précisé avoir transmis au président de la République les salutations de son frère le Président Mohamed Ould El-Ghazouani, précisant que la Mauritanie "est fière des relations fraternelles qui lient les deux pays frères, aux niveaux populaire et officiel, et aspire à les renforcer et à les élargir pour inclure tous les domaines". Il a mis en avant "l'importance

du travail commun afin de construire une coopération économique fructueuse et augmenter les échanges commerciaux, à la hauteur du niveau privilégié des relations politiques entre les deux pays et les deux Présidents". Le nouvel ambassadeur a relevé que "la qualité des relations se manifeste par le niveau de la coopération existant dans les grands projets de développement, en cours de réalisation actuellement entre les deux pays", mettant en relief "la route stratégique Tindouf-Zouerate et le poste frontalier réalisé récemment et qui sera mis en service prochainement". Il a souligné que ces deux projets "faciliteront les mouvements des marchandises et des personnes, outre la création d'un partenariat économique fructueux, et permettront aux opérateurs économiques algériens d'accéder aux marchés africains".

DROITS DE L'HOMME

M. Zaalani reçoit la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani a reçu, lundi à Alger, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lowlor, indique un communiqué du Conseil. A l'entame de cette rencontre, tenue en présence des membres du Bureau permanent représenté par les membres des commissions permanentes, Mme Lowlor a expliqué "la nature de son mandat consistant principalement à appuyer l'action des défenseurs des droits de l'Homme". Elle a précisé que son mandat s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la mise en œuvre par les Etats de leurs engagements en matière de protection des défenseurs des droits de l'Homme", et de "s'enquérir des développements survenus et les défis à relever concernant le droit à la promotion et à la protection des droits de l'Homme, tout en veillant à recueillir toutes les informations en la matière et la rédaction des rapports spéciaux". Intervenant à l'occasion, le président du CNDH a mis en avant "l'évolution que connaît les réformes constitutionnelles et leur dynamique dans le cadre de l'appui aux libertés et le parachèvement des réformes à travers la révision de la Constitution de 2020". La révision constitutionnelle de 2020, poursuit M. Zaalani, a renforcé "la mise en place d'institutions solides qui répondent aux aspirations du peuple avec la consécration de l'Etat de droit en droit ligne avec le principe de garantie des libertés". Le CNDH, à travers tous ses mécanismes, "suit avec grand intérêt cette dynamique ambitieuse et sincère dans la concrétisation et la protection des libertés fondamentales, à travers des outils législatifs solides soutenant tous les principes des droits de l'homme". La rapporteuse onusienne a également écouté "des explications concernant la relation de l'institution des droits de l'Homme avec les parties prenantes parmi les acteurs de la société civile, considérés comme la pierre angulaire en matière de défense des droits de l'homme, notamment l'éradication de toutes les formes de discrimination et la lutte contre la violence". Le CNDH "suit de près et avec grand intérêt toutes les questions relatives aux domaines des droits de l'Homme, de loin ou de près, et adopte dans son suivi le principe de bonne foi et d'établissement des faits relatifs à ces questions, loin des données erronées, impartiales et fondées sur les préjugés", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-TANZANIE

Le nouvel ambassadeur de Tanzanie insiste sur la nécessité de développer les relations bilatérales avec l'Algérie

Le nouvel ambassadeur de la République-union de Tanzanie en Algérie, M. Iman Salom Ngalikai a insisté, lundi, sur la nécessité de développer les relations algéro-tanzaniennes au mieux des intérêts des deux pays et peuples. Dans une déclaration à la presse lors de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'accréditant en qualité de nouvel ambassadeur de son pays auprès de l'Algérie, M. Ngalikai a indiqué qu'il "œuvrera sans relâche pour le développement et la consolidation des relations bilatérales, notamment pour le rapprochement entre les deux peuples". Il a ajouté qu'il œuvrera "à la concrétisation du mémorandum d'entente et de l'accord sur les hydrocarbures signés en août dernier avec Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC)".

STARTUPS

La 2^{ème} édition de l'African Startups Conference sera "exceptionnelle" (ministre)

La seconde édition de la Conférence africaine des startups (African Startups Conference - ASC) qui se tiendra du 5 au 7 décembre prochain à Alger "sera exceptionnelle", a indiqué, lundi à Alger, le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'accélérateur public de startups "Algeria Venture", le ministre a ajouté qu'il est attendu pour l'édition 2023 de cet événement dédié à la promotion des startups du continent africain, "plus de 200 experts internationaux dans le domaine des startups, environ 50 ministres et décideurs africains dans le domaine des startups et de l'innovation, plus de 200 investisseurs et responsables des Fonds d'investissement et capitaux à risque dans le continent et près de 10.000 participants". Aussi, le ministre a annoncé l'organisation d'un salon qui verra la par-

ticipation de près de 200 exposants de différents pays africains, mais aussi la participation de partenaires africains et issus d'autres pays, notamment l'Agence all emande de coopération internationale GIZ, l'Union Africaine, et les différentes agences de coopération en Afrique ainsi que des établissements financiers qui ont rejoint cette initiative. D'autres événements annexes seront également organisés au niveau du Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), lieu de la tenue de l'ASC, notamment le concours africain dans le domaine de l'Intelligence Artificielle pour le développement durable (AI 4 Good Challenge) ou encore un concours dans le domaine de la robotique (AI 4 Robotics) et d'autres événements, a-t-il ajouté. Une réunion ministérielle qui regroupera les ministres africains en charge des startups, sera, en outre, au menu de la 2^{ème} édition de l'ASC, a fait

savoir M. Oualid, ajoutant que l'objectif de cette réunion est "la concrétisation des décisions adoptées par les participants à cette réunion en 2022, mais aussi par l'Union africaine, avec des projets cruciaux pour l'environnement des startups en Afrique tels que la création d'un Fonds des fonds africains des startups", qui alimentera les Fonds africains afin de financer les startups du continent au lieu de recourir aux investisseurs étrangers. Il sera, aussi, question lors de cette réunion ministérielle de "l'adoption d'une stratégie africaine uniforme pour réduire la fuite des cerveaux, ainsi que la facilitation de la mobilité des talents africains et les startups entrepreneurs entre les différents pays du continent", a-t-il précisé. Tous ces projets ont été initiés par l'Algérie, voulant "être la source des initiatives africaines visant à faire de l'Afrique un marché fertile pour l'innovation et la créativité technologique", a souligné M. Oualid. Le ministre

a expliqué que l'un des objectifs de l'ASC est de "permettre à tous les décideurs, les responsables et les acteurs et concepteurs des politiques gouvernementales dans le domaine des startups de faire de cet événement le plus grand rendez-vous annuel africain consacré aux technologies et aux startups, afin de s'enquérir de tout ce qui se passe dans les autres pays africains et d'échanger les expériences et signer des accords de coopérations dans ce domaine". A ce titre, le ministre a cité "la signature, lors de l'édition de l'année dernière, d'un mémorandum d'entente avec le ministre tunisien chargé de la technologie, permettant aux startups tunisiennes de bénéficier des mêmes avantages accordés aux startups algériennes en Algérie et vice et versa", annonçant à l'occasion que "le ministère aspire à signer plusieurs accords similaires, avec d'autres pays comme le Nigeria et la Côte d'Ivoire".

BECHAR

La wilaya bénéficie d'un important programme de différentes formules d'habitat (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a indiqué, lundi à Bechar, qu'un important programme de différentes formules d'habitat, a été retenu en faveur de cette wilaya du sud-ouest du pays.

Ce programme consiste en 500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA), 1.226 aides financières à l'habitat rural et 1.472 autres aides aux bénéficiaires de lots de terrains à bâtir dans le cadre du programme des lotissements sociaux, a expliqué le ministre en marge de sa visite de terrain dans la wilaya.

Ce programme, a pour objectif de renforcer le parc immobilier de la wilaya et de répondre aux attentes des habitants en matière d'habitat décent, a-t-il souligné. Au cours de sa tournée, le ministre s'est rendu au site du projet de la nouvelle faculté de médecine, (2.000 places pédagogiques) qui sera réceptionné dès le premier trimestre 2024.

Sur place, M. Belaribi a insisté sur la réception de cette structure visant à renforcer les installations du secteur de l'Enseignement supérieure dans la wilaya, en nouvelles installations pédagogiques répandant aux



normes en vigueur. Au site du nouveau lotissement "Jniane Diffallah", le membre du gouvernement en compagnie des autorités locales, a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation des VRD (voiries et réseaux divers).

Il a, à cette occasion, révélé que son département comptait accorder pour l'exercice 2024, une enveloppe financière complémentaire de 10 milliards de DA pour le financement des opérations de réalisation des VRD, au niveau d'autres lotissements sociaux dans la wilaya. Au chan-

tier de réalisation d'un programme de 100 LPA, dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de ce projet dont les délais sont fixés à 22 mois. S'agissant du projet du stade de 40.000 places dont le site d'implantation a été déjà choisi par les services techniques de la wilaya, M. Belaribi a indiqué que "ce projet sera prochainement lancé, après la mobilisation des montants nécessaires au financement

des travaux de cette importante infrastructure sportive".

Par ailleurs, M. Belaribi a, lors d'un point de presse en marge du coup d'envoi d'un projet de réalisation de 330 logements de type LPL au chef-lieu de la wilaya, annoncé la mise en place d'un groupe de travail chargé de suivre la préparation du programme "AADL3", en prévision de l'ouverture des souscriptions avant la fin du premier semestre de 2024. Le membre du gouvernement a fait savoir aussi que le lancement des travaux de réalisation du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bechar, est prévu avant la fin du premier trimestre 2024. Au terme de sa visite d'une journée dans la wilaya, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a présidé une cérémonie de remise de 848 décisions de logements sociaux, aides financières à l'habitat rural et de terrains à bâtir à leurs bénéficiaires issus de différentes communes de la wilaya.

OUARGLA

Le label "Study in Algeria" décerné à l'université Kasdi Merbah

L'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) s'est vu décerner le label "Study in Algeria", a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de cette institution de l'enseignement supérieur. Ce label a été remis au recteur de l'UKMO, M. Tahar Halilet, lors d'une cérémonie tenue en marge des travaux de la conférence régionale des universités de l'Est du pays, dont l'université d'Ouargla est la première des institutions universitaires de cette région du pays (Est) à être honorée de ce titre, selon la même source. Cette distinction vient en reconnaissance des efforts menés par l'université d'Ouargla dans la promotion de la recherche scientifique et du perfectionnement des prestations universitaires, a-t-on indiqué. Elle traduit également l'engagement de cette institution de l'enseignement supérieur à remplir les critères pédagogiques et les prestations pour accueillir les étudiants dans de bonnes conditions. Ce label tend entre autres objectifs à inciter les institutions universitaires à poursuivre leurs efforts pédagogiques et à renforcer la motivation pour réaliser de nouveaux progrès dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique.

TIARET

Valorisation des nouveautés de la loi organique sur l'information (rencontre)

Les participants à un séminaire national sur la liberté de la presse dans l'environnement numérique, organisé lundi à l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret, ont valorisé le plus apporté par la nouvelle loi organique sur l'information, en matière de protection de la liberté d'expression dans le cadre de la préservation des valeurs sociales et morales.

Les intervenants ont indiqué que ce nouveau code va remédier aux nombreux dysfonctionnements apparus, après la promulgation de la loi organique sur les médias de 2012 et de la loi sur l'audiovisuel de 2014, et ce par la création d'une autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique, qui contribue à consolider et rendre performant le travail dans l'environnement médiatique national.

Le Pr Moussa Benaouda du département de l'information et de la communication de l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret a indiqué dans son intervention que la nouvelle loi organique comprend des articles classés, qui fixent les principes et règles qui accompagnent le journaliste, préservent ses droits et l'informent sur ses devoirs.

Le même orateur a passé en revue la réalité de la pratique journalistique en Algérie, à travers une étude analytique, expliquant une baisse du nombre de violations, à l'instar de la diffamation, les injures et insultes et invectives, laissant place à un autre type de dérives qui apparaissent sur les chaînes de télévision, en faisant passer parfois, sans préméditation, des discours

de haine ou des images contraires à la morale et aux valeurs sociales, ce qui fait intervenir l'Autorité de régulation audiovisuelle, ajoutant que des cas se sont réellement produits, ce qui a poussé cet organe de contrôle à l'application des textes réglementaires en conformité avec les principes édictés par la loi relative à l'information, en signifiant l'arrêt des activités pour certains d'entre eux.

Pr Khaldia Meddah de la même université, qui a présidé la rencontre, a évoqué les évolutions actuelles qui ont provoqué une révolution dans les technologies de l'information et la communication (TIC), ayant élargi le concept de liberté d'expression par rapport au passé et, par conséquent,

"il convient que les textes de lois soient modifiés pour suivre ces évolutions et de les mettre en œuvre car la liberté d'expression sans contrôle engendre l'anarchie", a-t-elle souligné. Pour rappel, ce séminaire organisé par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tiaret, comporte des interventions en présentiel et par visioconférence, animées par des enseignants de plusieurs universités du pays, sur la "théorisation des règles d'éthique pour la protection de la vie privée dans la presse électronique, une vision prospective" et "les enjeux de la régulation et du contrôle du code de déontologie des médias électroniques dans l'environnement numérique en Algérie", ainsi que "les sources d'information entre supposition et réalité à la lumière de l'environnement numérique".

TIPASA

Mise en service partiel du barrage de Kef Eddir au profit de trois communes

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a supervisé lundi à Tipasa, l'entrée en service partiel du barrage de Kef Eddir, sur les hauteurs de Damous (extrême Ouest de la wilaya), en vue de l'alimentation de trois communes de l'Ouest de la région en eau potable, dans l'attente de la réception définitive du projet, fin mars prochain. La première phase d'exploitation progressive du barrage de Kef Eddir est intervenue après achèvement des travaux de raccordement des communes de Damous, Gouraya et Al-Arhat aux conduites de pompage, au même titre que les travaux des réservoirs d'eau et des stations de pompage. Les travaux du projet se poursuivent actuellement en vue de l'alimentation de huit communes de l'Ouest de Tipasa, avant sa mise en exploitation définitive en mars prochain, selon le ministre. A l'issue de sa visite de travail à Tipasa, M. Derbal, qui était accompagné du wali Aboubakr Seddik Boucetta, a indiqué que l'"exposé présenté par les responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a fixé le mois de juin prochain pour la ré-

ception de la totalité du projet du barrage de Kef Eddir. Néanmoins, j'ai donné des instructions pour doubler la cadence des travaux dans le but d'avancer ce délai à fin mars 2024". Il a assuré, à ce titre, que l'avancement des délais de réception de ce projet de transfert hydrique, lancé en chantier en juillet 2022, est "une nécessité urgente au vu des difficultés auxquelles sont confrontées nombre de communes de Tipasa en raison du manque d'eau, dont notamment les huit communes restantes, sur un total de 11 ciblées par ce projet de transfert hydrique". Il s'agit des communes de Hadjret Ennos, Sidi Ghiles, Messelmoune, Aghbal, Sidi Semiane et Beni Milek, en plus du renforcement de l'AEP dans la commune de Tipasa. Une fois ce projet stratégique opérationnel, la distribution d'eau à Tipasa va enregistrer "une importante amélioration", selon ses concepteurs qui prévoient une moyenne de distribution de 16 h/jour, au lieu des programmes actuels de distribution allant d'une fois tous les deux jours à une fois tous les quatre jours, selon les explications fournies sur

place. Ce projet a enregistré un grand retard dans sa réalisation. Il a été lancé en chantier en 2006, avant l'arrêt de ses travaux en 2011 à cause de l'entreprise réalisatrice qui n'a pas tenu ses engagements. Il fut relancé durant la même année.

Outre Tipasa, ce barrage permettra, également, l'alimentation en eau potable de plusieurs communes d'Aïn Defla et de Chlef, parallèlement à l'exploitation d'une partie de ses eaux dans l'irrigation agricole. Selon sa fiche technique, ce transfert hydrique assurera un volume annuel global de 21 millions de m³ d'eau, dont 8. 613 m³/jour au profit de 58 zones d'ombre.. Ce projet "d'envergure régionale" englobe la réalisation de 110 km linéaires de canalisations, 14 stations de pompage et 13 réservoirs d'une capacité de 140.000 m³, outre une station de traitement des eaux d'une capacité de production de 210 000 m³/jour, devant être réceptionnée en trois étapes, permettant chacune la production et le transfert de 70.000 m³ d'eau/jour pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable.

EL-MÉNIAË

Plus de 16.000 ha consacrés à la céréaliculture

Une superficie de 16.210 hectares (ha) a été consacrée à la céréaliculture dont 7500 ha destinés à l'intensification des semences, dans la wilaya d'El-Méniaï, au titre de la campagne labours-semailles de la saison 2023-2024, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Intervenant à l'occasion du coup d'envoi de cette campagne dans une exploitation agricole sise dans la commune de Hassi El-Gara, au sud du chef-lieu de la wilaya, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek a indiqué

que la wilaya s'emploie à lever les obstacles entravant les investisseurs dans la réalisation de leurs projets et s'engager davantage dans les efforts de l'État visant à atteindre l'autosuffisance et diminuer la facture d'importation.

Le même responsable a, à ce titre, fait état de 750 exploitations agricoles concernées par les projets d'électrification à la faveur d'un réseau de 1.724 km, signalant que les travaux ont déjà été

entamés pour le raccordement de 222 exploitations à un réseau électrique de 487 km.

La wilaya d'El-Méniaï a, dans le cadre du programme national portant augmentation des capacités de stockage des céréales, bénéficié d'un projet de réalisation d'un silo d'une capacité d'un million de quintaux de céréales, en plus de 11 hangars de stockage de 50.000 quintaux chacun, a ajouté M. Benmalek.

De son côté, le directeur des services

agricoles (DSA), Youcef Mosbah, a fait savoir que ses services s'engagent, en coordination avec la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), à assurer toutes les conditions favorables pour réussir la campagne labours-semailles, notamment à travers l'accompagnement des céréaliculteurs, la mobilisation des moyens logistiques requis et la fourniture des variétés de semences.

ALGÉRIE - CONGO Le Congo veut bénéficier de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pétrolière (ambassadeur)

Le Congo est déterminé à renforcer ses relations avec l'Algérie et à bénéficier de son expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière, a affirmé lundi à Alger le nouvel ambassadeur de la République du Congo, M. Ignace Ngakala.

"Tout d'abord, j'ai transmis à Monsieur le président de la République les salutations fraternelles de son frère, le président de la République du Congo, M. Denis Sassou N'guesso", a-t-il déclaré au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a affirmé que l'audience que lui a accordée le président de la République a été l'occasion de "passer en revue la coopération bilatérale" entre l'Algérie et le Congo et de "réaffirmer les liens historiques d'amitié et de fraternité liant les deux pays", rappelant, à ce titre, que le Congo a ouvert son ambassade à Alger dès l'année 1967.

Évoquant la coopération énergétique entre les deux pays, le nouvel ambassadeur du Congo a soutenu que son pays a bénéficié de l'assistance de l'Algérie, à plusieurs occasions, notamment dans le domaine de l'industrie pétrolière, soulignant que "le premier audit sur l'industrie pétrolière au Congo a été réalisé par l'Algérie".

"L'Algérie dispose déjà d'un modèle d'industrie pétrolière en amont et en aval", a-t-il ajouté.

Selon M. Ignace Ngakala, la République du Congo se lancera dans la production du gaz "d'ici la fin de l'année, d'où la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine", a-t-il mentionné.

"Nous souhaitons profiter de l'expérience algérienne dans ce domaine, comme dans bien d'autres domaines", a-t-il encore ajouté.

Il a rappelé, par ailleurs, que "le Président Sassou N'Guessou a été formé en Algérie comme bien d'autres cadres congolais, qui avaient été formés à l'Académie militaire de Cherchell".

Soutenant que "l'Algérie, aujourd'hui, est le seul pays à avoir réussi à éradiquer le terrorisme", l'ambassadeur de la République du Congo a affirmé que son pays souhaite "profiter de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme", surtout que ce fléau est "encore présent au Sahel et au niveau du lac Tchad", a-t-il précisé.

Il a avancé, à ce propos, que les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Sassou N'guessou, qui ont eu des rencontres "au plus haut niveau", ont une "convergence de vues" sur ce plan.

Il a conclu en affirmant avoir reçu des "instructions fermes" pour "booster cette coopération" entre les deux pays.

ALGÉRIE - FINLANDE La Finlande souhaite promouvoir ses relations économiques avec l'Algérie (ambassadeur)

Le nouvel ambassadeur de Finlande en Algérie, M. Pekka Hyvonen, a souligné, lundi à Alger, la volonté de son pays de promouvoir ses relations économiques et commerciales avec l'Algérie à travers des projets communs.

"Nous souhaitons promouvoir avec l'Algérie la coopération économique et commerciale à travers la réalisation de projets communs", a déclaré le nouvel ambassadeur à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également souligné l'importance pour les deux pays d'œuvrer ensemble pour le renforcement de leurs relations de coopération dans les différents domaines, citant notamment celui des énergies renouvelables.

Mettant en avant les relations "très chaleureuses" entre l'Algérie et la Finlande, le nouvel ambassadeur a rappelé que son pays a été parmi les premiers pays à avoir reconnu l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Il a relevé, par la même occasion, que l'Algérie et la Finlande "partagent le même souci de paix dans le monde", estimant que cette question constitue une "priorité" pour les deux pays.

TRANSPORT MARITIME Insuffler une nouvelle dynamique en 2024 (ministère)

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a engagé d'importantes réformes visant à insuffler une nouvelle dynamique à cette activité vitale, et ce à travers la relance du transport maritime, la modernisation de son mode de gestion et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Transports.

Le Groupe GATMA, sous la tutelle du ministère des Transports, a procédé, en premier lieu, à la création d'une nouvelle compagnie (CNAN EL DJAZAIR) regroupant ses deux filiales CNAN NORD et CNAN MED, l'objectif étant de valoriser sa flotte maritime et de fédérer ses capacités.

Il a également été procédé à la réhabilitation de la flotte constituée de 13 navires à travers les opérations de maintenance et de réparation menées par des compétences algériennes de l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV).

Sept (7) navires sont actuellement en service et six (6) autres en cours de maintenance et de réparation.

Ces derniers reprendront le service fin 2023 ou début 2024 pour que la flotte soit opérationnelle à 100%.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la mise en œuvre de la stratégie tracée



pour booster les capacités de fret. Elle vise aussi à accéder aux marchés africains notamment après l'inauguration des lignes maritimes commerciales vers la Mauritanie et le Sénégal, tout en prospectant de nouveaux marchés prometteurs tels que les pays du Golfe et l'Afrique de l'Est.

Quant au transport maritime des voyageurs, le GATMA

a tracé un programme spécial en prévision de la saison estivale 2024, à travers la rénovation et la réhabilitation des bateaux-ferries Tariq Ibn Ziyad et El Djazair II, qui se trouvent actuellement au niveau des ateliers d'entretien et de réparation, en plus des bateaux déjà en service, à savoir les bateaux-ferries Badji Mokhtar 3 et le Tassili 2,

tout en prévoyant l'affrètement d'un autre bateau pour disposer d'une flotte de 5 bateaux et pouvoir ainsi faire face à l'importante demande qu'enregistre l'entreprise durant la saison estivale particulièrement celle de la communauté nationale à l'étranger pour une prise en charge optimale, ce qui permettrait également de couvrir les destinations européennes à savoir, l'Italie, l'Espagne et la France, sachant que le programme des traversées de la saison prochaine sera annoncé durant le premier trimestre de 2024.

Dans le cadre de la politique du secteur visant à numériser les services et à rapprocher l'administration du citoyen, une nouvelle plateforme, 100% algérienne, a été mise en service pour la réservation et le paiement électronique, afin de désengorger les agences commerciales, et permettre aux clients de réserver leurs voyages en toute aisance.

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ORAN Tenue du 1^{er} Forum Ecole-Entreprises

Un premier Forum "Ecole-Entreprises" a été organisé lundi à l'initiative de l'Ecole nationale polytechnique Maurice-Audin d'Oran, regroupant les étudiants et les enseignants de cette école, ainsi qu'une quarantaine d'opérateurs économiques. Placée sous le thème "Promotion des futurs talents, innovation, créativité et entrepreneuriat", cette rencontre a regroupé des étudiants, chercheurs, enseignants et responsables de cette école et une quarantaine d'entreprises de l'Ouest Algérien.

Dans ce cadre, le Directeur-adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, l'innovation et l'entrepreneuriat, M. Ayad Kada, a indiqué à l'APS que l'événement constitue une occasion pour renforcer les liens déjà

existants entre l'ENPO et le monde économique et de les consolider davantage.

"C'est aussi l'occasion de faire connaître nos travaux, aussi bien dans le cadre de la recherche scientifique que celui de l'innovation et l'entrepreneuriat, avec en premier lieu nos réalisations dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75 portant sur les projets innovants et la création de Startups, a-t-il indiqué.

Ce forum vise à renforcer les liens entre le monde académique et le monde des affaires, afin de créer un espace propice à la rencontre entre les futurs talents polytechniciens et les entreprises les plus innovantes et influentes des différents secteurs, a ajouté le même responsable.

"La participation des entreprises à cet événement est une véritable opportunité

pour accéder à un réservoir important de jeunes talents capables de relever les défis professionnels de ces entreprises", a-t-il souligné, ajoutant que c'est "une occasion pour discuter des possibilités de stages et de formations, voire d'emplois au sein des entreprises".

Plusieurs opérateurs économiques ont, pour leur part, salué l'organisation de cet événement, qui vise en premier lieu à faire connaître la prestigieuse Ecole polytechnique au monde économique et à consolider davantage les relations entre les deux parties.

Les débats, auxquels ont participé les étudiants, ont porté sur les opportunités de stages et de recrutement, ainsi que les possibilités de financement des projets innovants.

INVESTISSEMENT Les entreprises sud-coréennes intéressées par le marché algérien

Des entreprises sud-coréennes, activant dans plusieurs domaines, sont intéressées par l'investissement en Algérie, encouragées par des politiques favorables, une diplomatie économique dynamique et des textes législatifs rendant "attractif" l'investissement industriel, a indiqué l'ambassadeur de Corée du Sud, You Ki Jun.

Cet intérêt des entreprises coréennes, notamment du secteur mécanique mais aussi d'autres secteurs, est notamment encouragé par "les politiques favorables" entreprises par les hautes autorités algériennes en termes d'industrie manufacturière notamment, a estimé le diplomate sud-coréen lors d'une rencontre organisée dimanche soir avec la presse nationale.

Estimant que la nouvelle loi sur l'investissement présente "un réel attrait" pour les opérateurs sud-coréens, il a salué sa mise en œuvre marquée entre autres par "une diplomatie

proactive" offrant ainsi un potentiel à exploiter pour les opérateurs de son pays à travers l'investissement et le renforcement de la coopération économique entre les deux pays.

Par ailleurs, lors de cette rencontre, il a été procédé à la présentation des diverses agences sud coréennes de coopération internationale.

Dans ce cadre, le représentant de l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA) a évoqué les projets réalisés en collaboration avec des institutions algériennes, citant le transfert de la technologie de production de semence de pommes de terre (wilaya de Tiaret) et la technologie d'élevage de crevette (Ouargla) en plus de la formation de cadres algériens en Corée du Sud.

De plus, la KOICA a également lancé un projet de coopération avec les douanes algériennes en 2023 dans le cadre de la numérisation du

secteur douanier, avec l'installation notamment du guichet unique. Lors de cette rencontre, il a été également procédé à la présentation de l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales (KETT), dont le représentant a fait savoir qu'un nouveau projet a été lancé en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND) visant la diminution des émissions des gaz à effet de serre à travers la capture et la combustion de gaz méthane émis par les centres d'enfouissement des déchets.

L'institut a également réalisé d'autres projets de coopération avec l'AND, notamment le projet d'amélioration de la gestion des déchets au port d'El Djamilia (Alger) et un atelier de formation des fonctionnaires des centres d'enfouissement des déchets.

La KOTRA, autre agence de coopération internationale sud-coréenne a aussi été présentée lors de cette rencontre.

Il s'agit d'une organisation gouvernementale chargée de la promotion du commerce extérieur et de l'investissement sud-coréens.

Elle fait office de lien entre les entreprises sud-coréennes et les entreprises algériennes, permettant notamment aux entreprises du pays de fournir des pièces automobiles à leurs collaborateurs algériens, mais aussi des équipements médicaux et des intrants pour l'industrie plastique ainsi que d'autres matières premières.

En outre, il a été procédé à la présentation de l'Agence sud-coréenne de partenariat pour l'innovation dans l'agriculture (KOPIA).

Cette agence a été impliquée dans plusieurs projets de transfert de technologie dans le secteur agricole en Algérie, notamment dans la filière du blé, de l'orge, des patates douces et des fraises, et ce, dans le cadre de l'amélioration de la productivité.

ENERGIE

Le pétrole baisse, le Brent à près de 80 dollars

Les cours du pétrole ont fini en repli, lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'affaissant de 0,74%, pour clôturer à 79,98 dollars.

Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) de même échéance, a lui plié de 0,90%, à 74,86 dollars.

Lundi, le seuil symbolique des 80 dollars a joué son rôle de soutien, le Brent évoluant proche de ce niveau durant les dernières heures de la séance. "Le problème du marché, en ce

moment, ce n'est pas l'offre, c'est la demande", fait valoir Robert Yawger.

"L'économie mondiale commence à souffrir du haut niveau des taux d'intérêt. Et en cas de ralentissement, la matière première la plus exposée, c'est le pétrole."

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales sur la retenue avant une semaine chargée

Les marchés mondiaux évoluent en légère baisse lundi, se préparant à éprouver la solidité de leur remontée du mois de novembre face à de nouveaux indicateurs sur l'inflation, la croissance et l'emploi d'ici la fin de la semaine. Wall Street a ouvert en légère baisse et vers 16H45 GMT, le Dow Jones cédait 0,24%, le S&P 500 0,11% tandis que le Nasdaq prenait 0,11%.

Après avoir passé l'essentiel de la séance autour de l'équilibre, Paris et Londres ont finalement perdu 0,37% et Francfort 0,39%.

En Asie, la Bourse de Tokyo (-0,53%) a terminé en repli, lestée par des prises de bénéfices, comme Hong Kong

(-0,20%). A Wall Street, les gains sur novembre se situent entre 6% et 11%, portés par le ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, tandis qu'en Europe, ils dépassent 5% presque partout sauf à Londres. Le ralentissement de l'inflation est perçu comme une bonne nouvelle pour les investisseurs, dans le sillage de la politique monétaire menée par la banque centrale américaine (Fed), qui a porté ses taux à une fourchette de 5,25 à 5,50% - leur plus haut niveau depuis 22 ans - dans l'objectif de calmer la surchauffe de l'économie. La confiance du consommateur américain mardi, la seconde estimation de la

croissance américaine mercredi, et surtout l'inflation en zone euro et aux Etats-Unis jeudi, ainsi que le rapport sur l'emploi américain vendredi viendront cette semaine donner plus d'indications aux investisseurs sur la santé de l'économie. Sur le marché obligataire, les taux étaient en nette baisse pour les Etats européens, avec un taux pour l'emprunt à 10 ans de 2,55% pour l'Allemagne (contre 2,64% vendredi) et de 3,11% pour la France (contre 3,20% vendredi).

L'once d'or évoluait à son plus haut niveau depuis mai, ayant atteint 2.018 dollars dans un contexte d'affaiblissement du billet vert, en rai-

son de la politique plus accommodante attendue pour les prochains mois de la Banque centrale américaine. Vers 16H40 GMT, l'once montait de 0,29% à 2.006,72 dollars. Les cours du pétrole étaient en légère baisse. Vers 16H35 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 0,22% à 80,41 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, baissait de 0,09% à 75,47 dollars.

Sur le marché des changes, l'euro reculait de 0,06% par rapport au dollar, à 1,0932 dollar. Le bitcoin reculait de 1,81% à 36.945 dollars.

Wall Street termine en légère baisse, le marché s'essouffle après un mois de gains

La Bourse de New York a terminé en légère baisse, lundi, sur un marché qui s'essouffle après plusieurs semaines de gains mais refuse de ployer, ce qui incite les investisseurs à l'optimisme.

Le Dow Jones a cédé 0,16%, l'indice Nasdaq a lâché 0,07% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,20%.

La torpeur de la place new-yorkaise s'expliquait aussi par le fait que certains opérateurs étaient encore absents après un long week-end férié de Thanksgiving aux Etats-Unis. En outre,

aucune nouvelle d'importance, que ce soit sur le plan macro ou microéconomique, n'est venue animer la séance.

Annoncée comme un jalon, l'émission de dette réalisée par le Trésor américain à la mi-journée n'a pas suscité de réaction marquée.

Si l'appétit des investisseurs pour cette opération a été moindre que lors des dernières enchères, le gouvernement n'en a pas moins réussi à placer 109 milliards de dollars de bons du Trésor à des taux très inférieurs à ceux

consentis lors de la dernière émission sur ces échéances (5 et 7 ans), en octobre. Signe d'une certaine vigueur du marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 4,39%, contre 4,46%.

Les taux des obligations évoluent en sens opposé de leurs prix.

Wall Street attend de nouvelles données relatives au "Black Friday", pic de consommation aux Etats-Unis qui a suivi, vendredi, le jour férié de Thanksgiving.

La Bourse de Tokyo en petite baisse en début de séance

La Bourse de Tokyo évoluait en légère baisse mardi en début de séance, restant prudente comme la veille dans l'attente d'une salve d'indicateurs aux Etats-Unis cette semaine. L'indice vedette Nikkei cédait 0,26% à 33.360,16 points vers 00H50 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,37% à 2.372,96 points.

Les marchés mondiaux attendent notamment l'indice

de confiance des consommateurs américains mardi, une nouvelle estimation de la croissance américaine au troisième trimestre mercredi et l'inflation d'octobre aux Etats-Unis jeudi selon l'indice PCE, une mesure privilégiée par la Réserve fédérale américaine (Fed). La Bourse de Tokyo a par ailleurs fortement grimpé ce mois-ci jusqu'à présent, entre la baisse du yen et le

ralentissement de l'inflation américaine, ce qui incitait des investisseurs à prendre des bénéfices. Les échanges sur Taisho Pharmaceutical étaient de nouveau suspendus mardi matin à cause d'une avalanche d'ordres d'achat du titre, supérieurs à la limite quotidienne autorisée.

Le yen continuait de s'apprécier par rapport au dollar, qui valait 148,14 yens vers

00H45 GMT (-0,37%). La monnaie japonaise reprenait aussi du terrain face à l'euro, qui se négociait pour 162,35 yens (-0,32%). Le cours euro/dollar était quasi stable, un euro s'échangeant contre 1,0959 dollar (+0,05%).

Le marché du pétrole était en rebond après ses pertes de la veille: vers 00H30 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,51% à 75,24 dollars.

ETATS UNIS

Les ventes de logements neufs reculent en octobre

Les ventes de maisons et appartements neufs aux Etats-Unis ont chuté de 5,6% en octobre, le marché de l'immobilier restant plombé par les taux d'intérêt élevés. En octobre, 679.000 logements neufs ont été vendus en rythme annualisé - chiffre projeté sur un an à ce rythme de ventes -, en baisse de 5,6% par rapport à septembre, selon les données publiées lundi par le département du Commerce. La baisse est plus forte qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 725.000 ventes, selon le consensus de Market Watch. Les ventes du mois de septembre ont par ailleurs été révisées en baisse, à 719.000 au lieu de 759.000 ini-

tialement annoncées, ce qui représente une progression de 8,6% par rapport à août, moins forte que celle de 12,3% qui avait été annoncée. Les prix, cependant, sont en baisse : le prix médian est de 409.300 dollars, contre 422.300 en septembre. Le prix moyen recule également, à 487.000 dollars contre 515.400 le mois précédent. Les taux d'intérêt des prêts immobiliers avaient continué leur hausse en octobre, atteignant un niveau inédit depuis 2000. Le taux moyen a ainsi culminé fin octobre à 7,79% pour un prêt un taux fixe sur 30 ans, le plus répandu, selon les données de l'agence de refinancement Freddie

Mac. Les taux sont, depuis, en baisse, mais restent supérieurs à 7,0%. Ces taux très élevés dissuadent de nombreux proprié-

taires de revendre en vue de racheter. Par conséquent, le nombre de biens sur le marché reste très limité.

MARCHÉS DES CHANGES

Le franc suisse se distingue, porté par une économie bien positionnée

Le franc suisse avançait, lundi, face à plusieurs devises majeures, soutenu par une économie bien orientée et la baisse des taux obligataires dans d'autres pays majeurs. Vers 21H00 GMT, la devise helvétique atteignait 1,1358 dollar pour un franc suisse (+0,28%), après être montée jusqu'à 1,1371, au plus haut depuis près de trois mois. Face à la devise japonaise, la monnaie suisse ressortait à 168,81 yens, non loin de son pic

historique, décroché mi-novembre, à 170,58 yens. Les récents indicateurs suisses brossent l'image d'un pays au chômage très faible (2% de la population active), qui crée encore des emplois (+0,1% au troisième trimestre par rapport à la période d'avril à juin). Par ailleurs, l'inflation y est bien moins élevée que dans toutes les autres grandes nations occidentales, à 1,7% sur un (en octobre). Les cambistes attendent,

plus tard cette semaine, une série d'indicateurs, aux Etats-Unis et en Europe, qui devraient les renseigner sur les différentes trajectoires économiques et de l'inflation.

Dans l'attente de ces nouveaux développements, le marché restait peu actif, toujours pris dans la torpeur qu'a occasionné le jour férié de Thanksgiving, la semaine dernière, aux Etats-Unis.

APS

EUROPE

L'économie de la zone euro devrait rester faible jusqu'à la fin de l'année (BCE)

L'activité économique dans la zone euro a stagné au cours des derniers trimestres, et devrait rester faible jusqu'à la fin de l'année, a déclaré lundi au Parlement européen la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde.

Mme Lagarde a attribué la légère contraction du produit intérieur brut (PIB) réel de la zone euro enregistrée au troisième trimestre à une combinaison de facteurs, dont notamment l'impact croissant de la hausse des taux d'intérêt, la faiblesse de la demande extérieure et l'essoufflement de la dynamique entraînée par la réouverture de l'économie après la pandémie". Elle s'est toutefois déclarée optimiste quant aux capacités de résurgence économique du bloc dans les années à venir, prévoyant notamment une nouvelle baisse de l'inflation, une hausse des revenus des ménages et une demande croissante dans la région.

Concernant l'inflation, Mme Lagarde a reconnu que les salaires continueraient à avoir un impact fondamental sur l'inflation intérieure.

Même si elle s'attend à voir les pressions inflationnistes continuer à baisser, "les perspectives d'inflation à moyen terme restent entourées d'une incertitude considérable", a-t-elle affirmé.

Quant à la politique monétaire de la banque, Mme Lagarde a confirmé que les futurs taux directeurs de la BCE seraient "fixés à des niveaux suffisamment restrictifs aussi longtemps qu'il sera nécessaire" pour atteindre son objectif de ramener l'inflation à 2%.

ALLEMAGNE

Vers un léger rebond du moral des consommateurs

Le moral des consommateurs en Allemagne devrait légèrement repartir de l'avant en décembre, porté par un recul sensible de l'inflation, malgré la conjoncture économique morose, selon le baromètre GfK publié mardi.

L'institut prévoit un indice à -27,8 points en décembre, en hausse de 0,5 point par rapport au mois de novembre, dont la valeur a été révisée de 0,2 point en baisse, à -28,3 points, selon un communiqué de l'institut. Cette amélioration met fin à une série de trois reculs mensuels d'affilée et traduit le fait que les ménages comptent consacrer une moindre part de leur revenu à l'épargne à l'approche des fêtes de fin d'année, selon l'institut. L'inflation, qui a atteint des sommets l'an dernier en Allemagne, recule depuis plusieurs mois, même si elle reste plus élevée que la moyenne européenne et de ses niveaux d'avant-crise, à 3,8% en octobre. Toutefois "le moral des consommateurs reste très bas" depuis l'année 2022 et "aucune indication de reprise durable n'est perceptible dans les mois à venir", tempère Rolf Bürkl, expert en consommation, cité dans le communiqué. La situation économique de la première économie de la zone euro ne cesse de se détériorer.

L'Allemagne a enregistré une chute de 0,1% de son PIB au troisième trimestre, plombé par la crise de son secteur manufacturier. L'indice consacré aux attentes en terme de revenus plonge à nouveau, tout comme celui consacré aux anticipations de la conjoncture, selon le GfK. L'industrie, en particulier dans les secteurs très consommateurs d'énergie, souffre du choc des prix lié à la crise en Ukraine, des taux d'intérêts élevés, qui ralentissent l'activité, et des problèmes structurels du pays, entre lourdeurs bureaucratiques freinant les investissements et vieillissement démographique. Le gouvernement a sabré mi-octobre ses prévisions économiques pour 2023, prévoyant à présent une récession (baisse du PIB) de -0,4%, mais voit l'activité repartir l'an prochain, avec une croissance attendue à 1,3%.

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

Préparatifs pour de nouvelles aides humanitaires destinées à Ghaza

Le Croissant rouge algérien (CRA) s'attelle aux derniers préparatifs d'une deuxième phase d'aides humanitaires destinées au peuple palestinien de la bande de Ghaza, a déclaré, lundi à Nâama, la présidente du CRA, Ibtisssem Hamlaoui.

A l'occasion du lancement d'une caravane de solidarité, dans le cadre de l'initiative "Hiver chaud", vers les zones désertifiées de la wilaya, Mme Hamlaoui a indiqué qu'"en application des instructions des plus hautes autorités du pays concernant l'envoi d'aides humanitaires importantes et d'urgence vers la bande de Ghaza, une collaboration est en cours entre le CRA et le Croissant rouge palestinien pour arrêter les mesures d'accueil, d'orientation et d'accès de ces aides, comprenant les équipements d'un hôpital de campagne, des quantités considérables de médicaments, denrées alimentaires, couvertures, literies et tentes à nos frères palestiniens de la bande de Ghaza, dans les prochains jours".

Elle a également mis l'accent sur le lancement par le CRA du programme de solidarité, concernant la prise en charge des étudiants palestiniens, notamment ceux issus de la bande de

Ghaza, qui poursuivent leurs études dans les universités du pays, afin de les accompagner et leur fournir le soutien matériel et psychologique dans cette période difficile marquée par l'agression sioniste que leurs familles endurent.

La présidente du CRA avait auparavant supervisé, devant le siège de la wilaya de Nâama, le lancement d'une caravane comprenant des colis alimentaires, des vêtements et de la literie, destinés aux familles nécessiteuses à travers les zones éparses des communes de Kasdir, Sfisifa et Asla, ainsi que des équipements devant profiter à des personnes aux besoins spécifiques. Selon Mme Hamlaoui, cette initiative intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme humanitaire du CRA, visant à soutenir les personnes et familles nécessiteuses dans diverses régions du pays et à accompagner les pouvoirs publics dans le domaine de la solidarité nationale



avec les couches sociales vulnérables.

La présidente du CRA a également supervisé l'octroi d'un don d'équipements et matériels médicaux au profit d'une salle de soins du village de Sidi Moussa (commune d'Aïn Benkheili), signalant que cette initiative sera généralisée à travers toutes les zones éloignées du pays, après avoir touché les structures sani-

taires de proximité des wilayas de Tebessa, Adrar et Bechar. Cette action, a-t-elle souligné, s'inscrit dans le cadre de la coordination entre le CRA et le secteur de la santé, en vue d'améliorer les prestations et la prise en charge sanitaire des citoyens dans les zones éparses.

Mme Hamlaoui poursuivra, lors de sa visite de deux jours dans la wilaya, l'octroi des équi-

pements à trois salles de soins du village de Belhandjir de la commune d'Aïn Sefra, Lhamra, Kasdir et Sidi Brahim, dans la commune de Moghrar. Le Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama et l'école Dahaoui Yahia ont constitué d'autres étapes de la visite de la présidente du CRA, qui a pris part à des activités de sensibilisation organisées à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, en plus de la présentation des missions et rôles de cette organisation humanitaire dans la collecte et la fourniture d'aides et l'organisation de campagnes de volontariat.

Demain mardi, Mme Hamlaoui supervisera des opérations de bénévoles pour le nettoyage de l'Oasis de Moghrar, au Ksar de Cheikh Bouâmama, ainsi que des actions de reboisement et inspectera les comités locaux du CRA dans plusieurs communes de la wilaya.

ENVIRONNEMENT

Ouverture prochaine du Parc de Oued Smar (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, lundi à Alger, que le Parc de Oued Smar réalisé sur l'ancienne décharge publique d'Alger, ouvrira "prochainement" ses portes aux familles algériennes, après avoir subi des travaux de réaménagement.

S'exprimant à la presse, en marge de sa supervision en compagnie du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, de l'ouverture de la 7e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE" au Palais des expositions (Pins Maritimes), la ministre a précisé que cet espace vert sera bientôt ouvert au public, faisant savoir que l'opération de réaménagement de l'ancienne décharge de Oued Smar a coûté plus de 7 milliards de DA. Selon la ministre, ce projet a été réalisé en faisant appel à des compétences natio-

nales et internationales spécialisées dans le réaménagement des décharges publiques et leur transformation en parcs, en attendant, a-t-elle dit, que cette expérience soit étendue à d'autres wilayas. Avec une collecte de 34 millions de tonnes de déchets par an, dont 13,5 millions de tonnes de déchets ménagers, l'Algérie compte exploiter ces matières pour son économie, dans l'objectif de recycler 30% de déchets ménagers et 30% de déchets spéciaux d'ici à 2035. La valeur marchande des déchets en Algérie est estimée à plus de 151 milliards de DA en 2021, contre 92 milliards de dinars en 2020. De son côté, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a mis en avant dans une déclaration à la presse la croissance de la conscience collective quant à la question environnementale, car 19.000 sociétés immatriculées au registre de commerce opè-

rent dans le domaine du recyclage, de la transformation et de la collecte des déchets, en sus de l'existence de plus de 630 exportateurs dans le domaine, notant que les déchets représentent aujourd'hui une "richesse économique".

De son côté, le DG de l'Agence nationale des déchets (AND), organisatrice de cette manifestation, en collaboration avec la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), M. Karim Ouamane, a annoncé le lancement de la version actualisée de la plateforme électronique (Bourse des déchets) destinée à rapprocher toutes les activités relatives à la valorisation des déchets et à faciliter la mise en relation entre les collecteurs et les exploitants de déchets. Cette plateforme numérique permettra également d'introduire davantage de transparence en matière de récupération de déchets", selon le DG.

La 7e édition du Salon international qui connaît la participation de plus de 70 exposants se déroulera jusqu'au 30 novembre en cours. En sus des différentes entreprises nationales publiques et privées activant dans la gestion des déchets, nombre de start-up et de clubs scientifiques prennent part à cette manifestation qui verra l'organisation d'une journée d'études sur l'investissement et l'entrepreneuriat durable, ainsi que des panels sur l'économie verte, entre start-up et porteurs d'idées d'une part, et experts et financeurs de projets, d'autre part. Les entreprises qui participent au Salon cherchent à présenter leurs produits et à rencontrer les différents acteurs dans ce domaine, notamment en matière de techniques utilisées et de technologies de pointe, ainsi que des partenariats à conclure.

VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS Plus de 19.000 opérateurs enregistrés (CNRC)

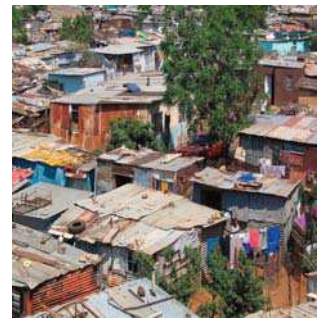
Le nombre d'opérateurs économiques immatriculés au registre de commerce activant dans le domaine de la valorisation et du traitement des déchets, y compris la récupération et le recyclage, a dépassé les 19.000 opérateurs, a-t-on appris lundi auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC). Selon les dernières statistiques obtenues par l'APS, en marge de l'ouverture de la 7e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE", le nombre total de personnes physiques et morales activant dans le domaine de la valorisation et du traitement des déchets, immatriculées au registre de commerce a atteint, au 26 novembre, 19.321 inscrits. Ce nombre comprend 14.471 personnes physiques activant dans le domaine, et 4.850 personnes morales (entreprises), précise la même source. Le CNRC participe au Salon "REVADE" dans le but d'accompagner les porteurs de projets notamment les jeunes dans le domaine de la valorisation et du traitement de déchets et de les orienter notamment en ce qui concerne les facilitations destinées aux personnes souhaitant s'inscrire.

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 83 familles à M'sila

Quatre vingt-trois (83) familles qui habitaient des constructions précaires sur le site d'El Mouleha ont été relogées lundi dans des appartements neufs à la cité 1050 logements de la ville de M'sila, à la faveur d'une opération présidée par les autorités de la wilaya. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat d'amélioration des conditions de vie des citoyens et de concrétisation des engagements des pouvoirs publics dans le domaine social, a affirmé à l'occasion, le wali Nadjmeddine Tiar, assurant que le travail "reste continu dans ce domaine".

Cette action a été menée au terme d'un recensement des familles qui habitent El Mouleha et tous les moyens ont été mobilisés pour leur relogement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a indiqué, de son côté, le président de l'APC de M'sila, Rédha Zegheba. Les services de la commune ont, en outre, mobilisé les engins nécessaires pour la démolition rapide des constructions précaires libérées, a ajouté le même élu qui a indiqué que ce relogement était demandé depuis plusieurs années par les citoyens concernés.



KHENCHELA

80 puits artésiens alimentés en électricité au Sud de Babar

Un total de 80 puits artésiens a été raccordé lundi au réseau d'électricité agricole dans le périmètre El Brag à l'extrême Sud de la commune de Babar, dans la wilaya de Khenchela. Présidé par le wali, Youcef Mehiout, ce raccordement a été effectué à l'occasion du coup d'envoi de la campagne des labours-semailles 2023-2024 et de la célébration du 49ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) fêté sous le slogan "développe-

ment agricole durable, fondement de l'économie nationale".

Le raccordement de ces 80 puits du Sahara Nememcha au réseau d'électricité agricole de moyenne et basse tension a nécessité la réalisation de 54 km de lignes et 16 transformateurs au titre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya de Khenchela, selon les explications données à l'occasion par le directeur de wilaya de

distribution d'électricité et de gaz, Rabah Aït Salhat. Réalisé dans un délai de neuf mois, cette opération a mobilisé une enveloppe financière de 296 millions DA, a précisé le même responsable.

Il a également affirmé qu'une enveloppe globale de 4 milliards DA a été octroyée au titre du programme complémentaire de développement pour le raccordement au réseau d'électricité de 900 puits artésiens dont le taux d'avancement des travaux varie entre 80

et 100 %, relevant que les travaux de 98 puits sont toutefois à l'arrêt en raison d'oppositions.

La célébration du 49ème anniversaire de la création de l'UNPA a donné lieu également à la mise en service d'une piste agricole de 12 km au périmètre de Bounegar au Sud de Babar et au lancement des travaux d'ouverture de 33,2 km de pistes agricoles au périmètre S'fira Bouslah ainsi qu'à la visite d'une exposition de produits agricoles.

COP28

Des milliers de milliards de dollars perdus en raison du changement climatique (étude)

Le changement climatique est responsable de la perte de milliers de milliards de dollars chaque année pour les économies mondiales, les pays les moins développés subissant l'immense majorité du fardeau, relève mardi une étude, quelques jours avant l'ouverture de la COP28 à Dubaï.

Selon cette étude conduite par l'université du Delaware, rien que sur 2022, à l'échelle mondiale, le changement climatique a entraîné une perte de 6,3% du PIB pondéré en fonction de la population.

Ce chiffre prend en compte aussi bien les conséquences directes du changement climatique (sur l'agriculture, l'énergie ou encore la productivité des pays) mais aussi les retombées internationales et les pertes en matière d'investissements potentiels. Le pourcentage non-pondéré de la richesse mondiale perdue est de 1,8%, soit environ 1.500 milliards de dollars. "La différence entre ces deux chiffres reflète la répartition inégale des impacts, qui se concentrent dans les pays à faible revenu et les régions tropicales, généralement plus peuplées et moins bien dotées en PIB", expliquent les auteurs du rapport dans un communiqué.

En effet, les pays les moins avancés sont exposés à une perte moyenne de PIB de



8,3%, pondérée en fonction de la population. L'Asie du Sud-Est et l'Afrique australe sont particulièrement touchées, avec des pertes de respectivement 14,1% et 11,2%.

A l'inverse, certains pays développés, notamment en Europe du nord, ont vu leur PIB augmenter. Mais cela pourrait prochainement s'inverser, avertit l'étude, qui paraît deux jours avant le début de la 28e édition de la COP (conférences des parties) qui réunit du 30 novembre au 12 décembre les membres si-

gnataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'un des enjeux majeurs qui seront discutés est l'adoption d'un cadre pour le nouveau fonds des Nations unies destiné à aider les nations les plus pauvres à affronter les conséquences du changement climatique, comme cela a été décidé lors de la COP27.

"Le monde s'est appauvri de milliers de milliards de dollars à cause du changement climatique, et la ma-

jeure partie de ce fardeau pèse sur les pays pauvres. J'espère que ces informations permettront de clarifier les défis auxquels de nombreux pays sont déjà confrontés aujourd'hui et le soutien dont ils ont besoin de toute urgence pour les relever", déclare James Rising, auteur de l'étude et professeur adjoint à l'université du Delaware. En combinant le PIB et les pertes de capital, l'analyse révèle que les pays à revenus faible ou intermédiaire ont subi une perte totale de 21.000 milliards de dollars depuis l'adoption de la convention de Rio en 1992. L'étude précise que ces pertes sont des "estimations prudentes" dans la mesure où d'importants impacts et pertes non-marchands ne sont pas pris en compte.

L'ONU estime que les pays en développement auront besoin de plus de 300 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour lutter contre les effets du changement climatique.

AFRIQUE DU SUD

Onze morts dans un accident dans une mine de platine

Onze personnes sont mortes lundi accidentellement dans une mine de platine sud-africaine, lorsque l'ascenseur est mystérieusement retombé alors qu'il remontait des travailleurs à la fin de leur journée de travail, a indiqué mardi la société propriétaire de la mine, Impala Platinum. "86 employés se tenaient debout dans cet ascenseur, onze ont perdu la vie, tous les autres ont été transférés vers des hôpitaux", a précisé à des médias un porte-parole de la société, précisant que certains d'entre eux étaient grièvement blessés.

Dans ce puits profond de mille mètres, à quelque 150 km au nord-ouest de Johannesburg, l'ascenseur est allé chercher des mineurs tout en bas et s'est arrêté plusieurs fois en remontant pour "collecter les mineurs à la fin de leur vacation", peu avant 17 heures lundi (15H00 GMT), a expliqué Johan Theron, porte-parole de la société minière. Au troisième arrêt, "il s'est soudainement mis à redescendre", a-t-il ajouté, expliquant que le système était automatisé. Un opérateur a ensuite "appliqué les protocoles d'urgence" mais l'ascenseur a continué à descendre et ne s'est arrêté que tout en bas, quand le contre-poids est remonté à la surface, provoquant "un arrêt brutal". "Certains sont morts, d'autres ont été grièvement blessés, d'autres s'en sont sortis avec des égratignures", a détaillé le porte-parole, précisant que parmi les blessés beaucoup avaient des fractures au niveau des chevilles et des jambes.

TUNNEL EFFONDRE EN INDE

Les secours à cinq mètres des 41 ouvriers piégés (ministre)

Les équipes de secours indiennes sont parvenues à cinq mètres des 41 ouvriers piégés depuis le 12 novembre dans un tunnel routier qui s'est effondré dans le Nord de l'Inde et espèrent les atteindre "bientôt", a annoncé mardi le ministre en chef de l'Etat d'Uttarakhand. Un tuyau d'acier suffisamment large pour permettre le passage des hommes "a été introduit jusqu'à 52 mètres à l'intérieur du tunnel, et il devrait percer (les décombres) à 57 mètres (...).

L'opération de sauvetage devrait être bientôt terminée", a déclaré le ministre en chef de l'Etat d'Uttarakhand, Pushkar Singh Dhami, aux journalistes. Après des revers répétés, des ingénieurs militaires et des mineurs travaillent manuellement à percer la roche et les décombres pour dégager le tronçon final et atteindre les hommes emprisonnés depuis 17 jours. Une équipe de trois personnes se relaye pour creuser et insérer les dernières parties du tube d'acier juste assez

large pour laisser passer un homme, et permettre l'évacuation des ouvriers. Quand l'un creuse, un deuxième évacue les débris à la main et le troisième le place dans un chariot qui rejoint ensuite la sortie, a expliqué Rajput Rai, un expert du forage, cité par l'agence Press Trust of India. Les hommes doivent aussi découper un enchevêtrement de tiges métalliques qui fait obstacle à leur progression. Depuis l'effondrement du tunnel le 12 novembre, les efforts de sauvetage

ont été compliqués et ralentis par les chutes de débris et des pannes successives des foreuses, des engins cruciaux pour secourir les ouvriers. Les hommes survivent depuis plus de deux semaines grâce à l'acheminement d'air, de nourriture, d'eau et d'électricité via un conduit par lequel une caméra endoscopique a été introduite. Cette caméra a permis à leurs familles de les voir la semaine dernière, pour la première fois depuis l'effondrement du tunnel.

ITALIE
Près de 600 migrants arrivent sur l'île italienne de Lampedusa

Un bateau de pêche transportant 573 migrants a accosté lundi sur l'île de Lampedusa, dans le sud de l'Italie, après avoir été remorqué jusqu'à la terre ferme par les garde-côtes italiens. Il s'agit du quatrième débarquement majeur de migrants sur l'île ce mois-ci.

Ils ont été accueillis dans un centre de gestion des migrants de Lampedusa, qui n'est conçu pour accueillir qu'environ 400 personnes. Avec cette nouvelle arrivée, le nombre total de migrants ayant débarqué sur les côtes italiennes depuis le début de l'année a dépassé les 150.000, selon les chiffres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Alors qu'il reste cinq semaines avant la fin de l'année, ce chiffre est d'ores et déjà le plus important depuis 2016. En date de lundi, au moins 2.659 personnes ont péri ou disparu cette année en traversant la Méditerranée vers les pays européens, soit environ 220 de plus que sur l'ensemble de l'année dernière, a précisé le HCR. Plus de 60% des migrants empruntant la route de la Méditerranée pour atteindre l'Union européenne cette année ont accosté en Italie, et 85% de ceux qui sont arrivés en Italie ont accosté dans la région de Sicile - presque tous à Lampedusa, une petite île située entre la Sicile et la Tunisie.

AUSTRALIE
Des milliers d'habitants du sud privés d'électricité à cause de violents orages

Des milliers d'habitants de l'Etat d'Australie-Méridionale ont été privés d'électricité à la suite de violents orages ayant éclaté mardi, rapporte la presse locale.

A 07H30 mardi matin heure locale, plus de 7.000 foyers de la capitale de l'Etat, Adélaïde, et de sa banlieue étaient privés d'électricité - contre 14.000 auparavant - après que la ville a été frappée par un puissant orage. Selon le Bureau de météorologie, la plupart des zones de la ville ont reçu 10mm et 20mm de pluie dans les premières heures de la matinée de mardi, tandis que la banlieue sud-est de Brownhill Creek a reçu 45,8mm en une heure jusqu'à 07H00 heure locale.

Les intempéries ont endommagé des habitations, incité les habitants à éviter les routes et empêché tout décollage de l'aéroport d'Adélaïde mardi matin. Une alerte aux orages violents est restée en place pour Adélaïde pour la journée de mardi, le Bureau de météorologie mettant en garde contre des précipitations intenses qui pourraient provoquer des crues soudaines.

Je pense qu'elles continueront à être intermittentes au

cours de la matinée, s'atténuant peut-être en fin de matinée ou dans l'après-midi, puis s'éclaircissant en fin d'après-midi ou dans la soirée", a déclaré Simon Timke, prévisionniste principal du Bureau de météorologie, à l'Australian Broadcasting Corporation (ABC).

Le service d'urgence de l'Etat (SES) a conseillé aux habitants des zones touchées d'éviter de conduire, de rouler ou de marcher dans les eaux de crue, de rester à l'intérieur, loin des fenêtres, lorsque des orages sont proches, et de se tenir à l'écart des zones susceptibles d'être inondées. Kate Dawson, agent principal de la police



d'Australie-Méridionale, a indiqué à la chaîne ABC que de nombreux cas de pannes de feux de circulation et d'inonda-

tions avaient été signalés, recommandant aux citoyens de faire preuve de prudence sur les routes.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE
Séisme de magnitude 6,5, selon l'USGS

Un tremblement de terre de magnitude 6,5 a secoué mardi la côte nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a annoncé l'Institut de géophysique américain (USGS). Le séisme est survenu à vingt kilomètres au large de la côte nord, à une profondeur estimée de douze kilomètres, près de la ville de Wewak, à 08H46 locales (21H46 GMT). Le centre d'alerte des tsunamis du Pacifique a précisé "qu'il n'y a pas de risque de tsunami". Le 7 octobre un séisme de magnitude 6,7 avait déjà frappé le nord-est du pays, sans faire ni victimes ni dégâts. Les séismes sont fréquents en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui se trouve sur la "ceinture de feu du Pacifique", point chaud pour l'activité sismique en raison de la friction entre les plaques tectoniques. Les séismes y sont fréquents mais provoquent rarement des dégâts importants. En dehors des grandes villes, la plupart des régions de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont peu peuplées et les bâtiments sont généralement en bois.

CONSTANTINE

Mise en service imminente du Laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques

Le Laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques (Constantine) sera mis en service "ces jours-ci", a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette nouvelle infrastructure relevant du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) aura pour mission principale le contrôle de qualité, l'expertise des médicaments, et l'analyse des intrants et inputs entrant dans le processus de fabrication des médicaments entre autres, a précisé la même source. Selon la même source, les missions de ce laboratoire régional couvriront 16 wilayas de l'Est du pays ce qui va permettre de réduire la pression sur le LNCPP en matière de contrôle d'expertise et d'analyse des produits pharmaceutique et de remise des certificats de conformité des intrants importés. Des espaces dédiés à la formation et à la recherche au profit des pharmaciens, universitaires, biologistes et médecins notamment ont été prévus dans le cadre du projet de réalisation de ce Laboratoire régional dont le chantier a été achevé en attente de son d'équipement, a indiqué la même source. Le nouveau laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques réalisés à la circonscription administrative Ali Mendjeli (unité de voisinage UV18), contribuera également à la promotion de l'industrie pharmaceutique dans cette wilaya considérée comme un pôle incontournable de l'industrie pharmaceutique nationale, a-t-on souligné. La réalisation de ce Laboratoire régional lancée il y a sept ans, a nécessité un investissement public d'environ 230 millions de dinars a-t-on indiqué.

EHU D'ORAN

Ouverture d'une unité de transfusion sanguine au niveau des urgences

L'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre" d'Oran a ouvert, dimanche, une unité de transfusion sanguine au niveau du service des urgences médicales et chirurgicales (UMC), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement. Cette nouvelle unité a été implantée au niveau des urgences pour garantir la disponibilité immédiate de poches de sang et éviter aux proches des malades de se déplacer jusqu'au Centre régional de transfusion au nord de l'établissement, a-t-on indiqué de même source. La nouvelle unité a été dotée d'équipements nécessaires pour le stockage du sang, dont une banque pour le plasma (avec une température de -80) et une banque pour le sang (avec une température de -4), ainsi qu'un appareil pour les plaquettes et autres appareils disponibles dans les centres de transfusion sanguine. Cette unité est également équipée d'un nouvel ordinateur pour l'organisation de la distribution du sang numériquement, pour plus de précision, en plus d'un registre des rentrées et des sorties du sang, a-t-on précisé. Il s'agit de garantir la disponibilité du sang de façon immédiate, ce qui peut sauver des vies, notamment pour les accidentés corporels de la route ou victimes de chutes qui nécessitent des opérations chirurgicales urgentes, a-t-on ajouté. Cette unité est en mesure de fournir plus de 20 poches par jour pour les UMC, en plus de 10 poches de plasma et d'autres produits sanguins, a-t-on fait savoir.

MASCARA

Ouverture de trois salles de soins dans la daïra de Ghriiss

Trois nouvelles structures de soins de proximité, situées dans trois communes de la daïra de Ghriiss (Mascara) ont été inaugurées mercredi par les autorités locales, renforçant la couverture sanitaire dans les zones rurales enclavées de cette collectivité. La cérémonie de mise en service de ces structures sanitaires a été présidée par les autorités locales de la daïra de Ghriiss, en compagnie des responsables de la Direction de la santé au niveau des zones rurales enclavées, à savoir Ouled Merah dans la commune de Ghriiss, Kherarza (commune de Matmor) et Ouled El Hadj (commune de Makda). Une enveloppe de plus de 30 millions DA a été allouée, dans le cadre des Plans

communaux de développement (PCD), pour ces structures de santé de proximité, selon le Directeur de cette instance, Ahmed Meslem, ajoutant que la direction de la santé a pris en charge l'équipement des salles de soins en matériel médical nécessaire, outre leur renforcement en équipes médicales et paramédicales, afin d'éviter aux citoyens le déplacement vers des établissements de santé éloignés. D'autre part, les services de la commune de Sidi Boussaïd ont réceptionné, récemment, une salle de soins au niveau de la région de Sidi Amar, sachant que sa mise en service est prévue, prochainement, après l'achèvement de l'opération de son équipement en matériel et encadrement médi-

cal, selon les mêmes services. Pour sa part, la zone rurale El Krabaa dans la commune de Ghriiss a bénéficié, récemment, d'une salle de soins dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon les services de la Daïra. La Direction de la Santé de la wilaya prévoit la réception prochaine de trois nouvelles salles de soins dans les zones rurales des communes de Oued El Abtal, Ghriiss et Sidi Kada, a-t-on indiqué. Pour rappel, la wilaya de Mascara dispose globalement de 195 salles de soins, sises en majorité au niveau des zones rurales enclavées, en plus des agglomérations urbaines et secondaires.

APS

UNIVERSITÉ D'OUARGLA

Le centre de simulation médicale, un espace pour l'apprentissage par la pratique

Le Centre de simulation médicale relevant de la faculté de médecine à l'Université "Kasdi Merbah" d'Ouargla, constitue un espace de formation absolument essentiel pour l'apprentissage des étudiants par la pratique et l'amélioration de leurs aptitudes, a-t-on appris lundi des cadres de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ouvrant ses portes pour la première fois en 2021, cet espace pédagogique est considéré comme une structure hospitalière virtuelle dédiée à la simulation numérique qui offre des séances pratiques notamment aux étudiants en quatrième, cinquième et sixième années d'études de médecine, a indiqué à l'APS, le doyen de la faculté, Dr Houcine Bouaziz.

Il permet à ces étudiants d'effectuer une simulation médicale à l'aide de techniques modernes d'interventions, notamment celles liées aux urgences médicales y compris la réanimation, le diagnostic et la prise en



charge des patients, a-t-il ajouté. Cette structure dispose d'un nombre de salles de simulation haute-fidélité, dédiées à la réanimation, l'imagerie par résonance

magnétique, la laparoscopie, l'obstétrique, le débriefing, ainsi qu'une salle de conférences d'une capacité de 60 places. Elle s'est dotée de moyens et d'équipements

médicaux de pointe, afin d'améliorer la qualité des soins et évaluer les connaissances et compétences chez les futurs praticiens, et leur donner la confiance en eux, avant de débiter leur vie professionnelle. L'ouverture de cet espace de simulation médicale a pour objectif d'offrir une formation pédagogique de qualité aux étudiants de la faculté, en utilisant des moyens sophistiqués adaptés aux besoins d'apprentissage dans différentes spécialités médicales telles que la médecine interne, la pédiatrie, la gynécologie obstétrique, selon la même source.

NUMÉRISATION DU SECTEUR

La numérisation du secteur de la santé facilite l'accès aux structures de soins (ANNS)

La numérisation du secteur de la santé permettra d'avoir un système "simple et fluide" qui garantit au patient un accès "facile" aux structures de soins, a indiqué lundi à Ain Defla la directrice générale de l'agence nationale de la Numérisation en santé (ANNS), Lamia Talbi.

Mme Talbi a souligné lors d'une journée d'étude sur la "stratégie de la numérisation dans le secteur de la santé", organisé par l'hôpital "Yahia Fares" de Miliana, que l'introduction de la technologie de l'information et de la communication dans le secteur de la santé "nous permettra d'avoir un système très simple et fluide qui garantit aux patients un accès facile aux différentes structures de soins".

Cette numérisation "facilitera également au patient l'accès à son dossier

médical", a-t-elle estimé, assurant qu'à cet effet de nouvelles plateformes vont être lancées prochainement par l'ANNS. "Une fois numérisé, le système de santé national gagnera en visibilité et en transparence et permettra de rationaliser les dépenses et de prévoir les budgets", a-t-elle dit dans son intervention devant les professionnels de la santé venus des différentes structures de la wilaya.

Il sera aussi question de "simplifier la planification de tout le système de la production pharmaceutique, de l'import-export et de la gestion de la distribution ainsi que la disponibilité du produit à travers les hôpitaux", a précisé la responsable.

Mme Talbi a déclaré que l'un des objectifs majeurs de l'agence nationale de la numérisation du secteur de la santé

était d'assurer la sécurité des données, soulignant que l'ANNS est accompagnée dans cette mission par des instances nationales spécialisées et qualifiées. Par ailleurs, elle a indiqué que l'agence dont elle est responsable, travaille pour la création d'un incubateur en vue de canaliser les start-up actives dans le domaine de la santé afin de leur donner "une chance de se développer".

Deux autres communications ont été programmées lors de cette rencontre, la première portant sur "la bibliothèque numérique de l'agence nationale de la numérisation", présentée par Mohamed Melloud, un cadre de l'ANNS et la seconde sur "la numérisation de la pharmacie", présentée un représentant du syndicat local des pharmaciens d'officine (Snapo) d'Ain Defla.

KHENCHELA

Jumelage inter hôpitaux: plus de 100 personnes ont bénéficié de consultations spécialisées en ORL

Au total, 105 personnes ont bénéficié de consultations médicales spécialisées en oto-rhino-laryngologie (ORL) à l'Établissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella de Khenchela, dans le cadre du jumelage de cette structure avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna, a rapporté dimanche le directeur de l'EPH de Khenchela.

M. Khalef Bourmada a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces consultations spécialisées, effectuées par des médecins spécialistes du CHU de Batna dirigés par le Pr Zahra Mer-

zougui, chef du service de chirurgie ORL, "concrétisent la convention de jumelage liant les deux établissements".

A la suite de ces consultations médicales, l'équipe de praticiens du CHU de Batna a décidé de programmer une "semaine chirurgicale" à la mi-décembre, au cours de laquelle 61 interventions chirurgicales seront effectuées à l'EPH de Khenchela, et 20 autres opérations délicates au CHU Touhami-Benflis de Batna, a ajouté M. Bourmada, signalant que certaines interventions seront pratiquées par

"télé-médecine". Le directeur de l'EPH de Khenchela a également souligné que depuis le début de l'année 2023, les conventions de jumelage ont permis à plus de 1.000 personnes de se faire consulter ou d'être opérées dans diverses spécialités comme l'ORL, la chirurgie générale, la neurochirurgie, ainsi que l'orthopédie et la traumatologie. Il a également indiqué que ces opérations, qui sont périodiquement réalisées à l'hôpital Ahmed-Ben Bella dans le cadre de conventions de jumelage, permettent de réduire les déplacements des patients vers les CHU de Batna ou de Constantine pour bénéficier des examens ou des soins pour lesquels l'EPH de Khenchela n'est pas équipé. Les responsables chargés de l'application de ces conventions veillent, selon M. Bourmada, à ce que le personnel médical de l'EPH de Khenchela puisse échanger des expériences avec les médecins du CHU de Batna dans diverses spécialités médicales. L'EPH de Khenchela avait bénéficié, la semaine dernière, d'une unité de télé-médecine qui permet désormais au personnel médical de travailler en coordination avec ses homologues de différents établissements de santé répartis à travers le territoire national.

Un procédé servi par une technologie de pointe qui permet d'optimiser les soins et de gérer rapidement les cas compliqués, a conclu la même source.

PALESTINE

Pas un seul litre de carburant n'est parvenu aux hôpitaux du nord de Ghaza (responsable palestinien)

Le responsable du secteur de la santé dans la bande de Ghaza, Mounir Al-Bursh, a déclaré lundi que les hôpitaux de la ville de Ghaza et du gouvernorat du nord de l'enclave palestinienne n'ont pas reçu de carburant depuis l'entrée en vigueur de la trêve humanitaire temporaire vendredi matin.

Al-Bursh a déclaré que "pas un seul litre de carburant n'est parvenu aux hôpitaux de la ville de Ghaza et du nord de la bande de Ghaza". Le carburant arrivé dans la ville et dans le gouvernorat du nord de l'enclave était en très petites quantités et "a été reçu par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) pour pomper l'eau des puits d'eau à l'intérieur des camps", a-t-il expliqué.

Il a souligné "la nécessité de ravitailler les hôpitaux en carburant de toute urgence". Et d'expliquer que "les hôpitaux de Ghaza et du nord (de l'enclave) ont besoin de beaucoup de médicaments



et de fournitures médicales, et en particulier ceux nécessaires aux services de dialyse".

D'autre part, "un seul conteneur de lits est arrivé aux hôpitaux du nord de

Ghaza, avec 100 lits reçus par l'hôpital indonésien", a-t-il détaillé. Plus tôt dans la journée du lundi, le directeur des médias du côté palestinien du poste-frontière de Rafah (frontalier avec l'Égypte),

Wael Abou Mohsen, a déclaré que "150 camions transportant des aides humanitaires sont entrés dimanche dans la bande de Ghaza, pendant la trêve temporaire, dont 4 camions-citernes de gaz domestique et 3 camions de carburant". Le 24 novembre courant, une trêve temporaire est entrée en vigueur entre l'entité sioniste et la résistance palestinienne à 07 h 00, heure locale (05 h 00 GMT) pour une durée reconductible de 4 jours. L'accord prévoit l'échange de prisonniers et l'introduction d'aides humanitaires, de fournitures médicales et de carburant dans toutes les zones de la bande de Ghaza.

PÉROU

Plus de 440 morts de la dengue depuis début janvier

L'épidémie de dengue, maladie transmise par les moustiques, a fait 445 morts au Pérou depuis le début de l'année, dans ce qui constitue le pire bilan depuis la réapparition de la maladie il y a quarante ans, a annoncé lundi le gouvernement. Entre début janvier et mi-novembre, "le nombre de cas de dengue dans le pays est passé à 270.978 et le nombre de décès à 445", a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. La majeure partie des décès (65%) est survenue dans deux régions de la côte nord, Piura et Lambayeque, durement touchées par les fortes pluies et les inondations provoquées par El Nino et le

cyclone Yaku entre mars et avril. Les pluies ont détruit les réseaux d'eau potable et d'égouts, entraînant un plus grand nombre de cas de dengue mais aussi de leptospirose et de maladies diarrhéiques, en particulier dans les régions pauvres ou vulnérables.

Selon le rapport du ministère, le plus grand nombre de décès de dengue a été enregistré en juin (136), après un mois de mai avec 124 morts. A l'exception de ces deux mois, le nombre moyen de décès mensuels est de 18 par mois. Ces chiffres dépassent largement ceux de 2022, où 64.000 cas et 86 décès avaient été signalés. Ils constituent le pire bilan

depuis que la maladie est devenue endémique au Pérou en 1984. Transmise par la piqûre d'un moustique infecté, tout comme le paludisme dont elle présente les mêmes symptômes, la dengue est un virus répandu dans les pays chauds, qui sévit principalement dans les zones urbaines et semi-urbaines, causant 100 à 400 millions d'infections chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La maladie se caractérise par de fortes fièvres, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et, dans les cas les plus graves, des hémorragies pouvant entraîner la mort.

AFRIQUE DU SUD

Le sida perd du terrain (étude)

L'Afrique du Sud, pays comptant le plus de cas de VIH au monde, a enregistré sa première baisse significative du nombre de personnes atteintes, selon une étude publiée lundi.

D'après le Human Sciences Research Council (HSRC), un Institut de recherche public sud-africain, qui a mené une enquête auprès de 76.000 personnes, le pourcentage de Sud-Africains porteurs du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) conduisant au sida a baissé de 1,3% entre 2017 et 2022, passant de 14% à 12,7% de la population.

Ainsi, en 2022 quelque 7,8 millions de Sud-Africains sur les 62 millions d'habitants étaient porteurs du virus contre 7,9 millions en 2017, date de la dernière enquête. Les raisons de cette baisse

sont complexes, a souligné Khangelani Zuma, directeur du HSRC et chercheur en chef de l'enquête. Malgré une baisse du nombre de porteurs du virus dans toutes les provinces, l'Est du pays et en particulier la région zouloue restent les plus touchées.

M. Zuma a également noté que "les gens vivent plus longtemps avec le VIH qu'avant", notamment grâce à l'utilisation croissante de la thérapie antirétrovirale (ART) qui a radicalement changé les perspectives pour les personnes atteintes du SIDA/VIH.

L'Afrique du Sud représente cependant toujours à elle seule un tiers des cas africains, avec plus de 85.000 décès annuels du sida lors de ces dernières années. L'étude s'inquiète du nombre élevé de femmes et de jeunes infectés.

ROYAUME-UNI

Un cas de grippe porcine détecté chez un humain

Un premier cas d'un virus de la grippe porcine a été détecté chez un humain au Royaume-Uni, a annoncé lundi l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA).

"La UKHSA a détecté un cas humain confirmé et isolé de virus influenza A(H1N2)v", a indiqué l'agence dans un communiqué, ajoutant qu'il s'agit d'une "première" au Royaume-Uni.

Ce cas a été détecté "dans le cadre de la surveillance nationale habituelle" menée par les autorités sanitaires, précise-t-elle encore, ajoutant que la personne concernée "a souffert d'une maladie bénigne et s'est complètement rétablie".

La source de l'infection de cette personne "n'a pas encore été déterminée et fait toujours l'objet d'une enquête", indique la UKHSA. "Nous travaillons à

tracer rapidement les contacts proches (de la personne infectée) et à réduire toute potentielle contamination", a précisé Meera Chand, directrice générale des incidents à la UKHSA.

Le virus H1N2 est un "des principaux sous-types de virus de la grippe porcine chez les porcs et infectent occasionnellement les humains, généralement après une exposition directe ou indirecte à des porcs

ou à des environnements contaminés", explique l'agence britannique.

Une cinquantaine de cas de transmission de ce virus influenza H1N2 à l'homme ont déjà été détectés dans le monde depuis 2005. Les cas humains d'infection par des virus influenza porcins sont généralement bénins, bien que quelques cas sévères aient été signalés.

CHANGEMENT CLIMATIQUE
L'OMS appelle à une "action urgente"

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé, lundi, à "une action urgente" sur le changement climatique, soulignant que le phénomène risquait de déplacer environ 216 millions de personnes d'ici 2050. L'OMS a fait une déclaration écrite concernant ses attentes lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP28), qui se tiendra à Dubaï entre le 30 novembre et le 12 décembre.

L'OMS et la communauté mondiale de la santé ont élevé la voix pour garantir que l'impact du changement climatique sur la santé soit au centre des négociations, et l'importance de concentrer les discussions mondiales sur la santé humaine a été soulignée. Dans la déclaration, il a été noté que la communauté mondiale de la santé "exigeait que des mesures décisives soient prises lors de la COP28", et il a été souligné que l'OMS "a appelé à une action urgente pour que des mesures soient prises concernant le changement climatique et la santé".

Il a été noté, en outre, que la planète "se réchauffe rapidement en raison des événements météorologiques extrêmes" qui se sont produits récemment dans le monde. Selon les chiffres de l'OMS, les décès dus aux températures élevées chez les personnes de plus de 65 ans ont augmenté de 70% au cours des 20 dernières années.

"Les projections de la Banque mondiale indiquent que sans une action adéquate et urgente, le changement climatique pourrait déplacer environ 216 millions de personnes d'ici 2050", indique le texte.

BANGLADESH

Le nombre de décès dus à la dengue a dépassé cette année les 1600

Le nombre de décès dus à la dengue, une maladie infectieuse causée par le virus du même nom, au Bangladesh a dépassé cette année les 1600, indiquent lundi les autorités sanitaires du pays. Dans un communiqué, la Direction générale des services de santé du Bangladesh (DGHS), a rapporté que 8 personnes sont mortes de la dengue dans le pays au cours des dernières 24 heures, dont la moitié dans la capitale Dacca. Il a été noté que les décès dus à la dengue ont dépassé les 1600 depuis le début de cette année. La dengue, qui sévit dans les régions tropicales et subtropicales, est transmise à l'homme par les moustiques. La maladie qui provoque généralement une légère fièvre après la période d'incubation, entraîne la mort dans certains cas. Le nombre de cas augmente en mars, juin, septembre et décembre, généralement appelés périodes pluvieuses. Les scientifiques affirment que les températures élevées et les pluies prolongées provoquent une augmentation du nombre de moustiques porteurs du paludisme et de la dengue. Etant donné que les espèces de moustiques responsables de cette maladie créent des larves dans les plans d'eau, les zones de reproduction possibles doivent être constamment désinfectées. Le plus grand nombre de décès en un an dus à la dengue au Bangladesh était auparavant de 281 en 2022.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le nouveau gouvernement renonce à une large interdiction du tabac

Le nouveau gouvernement conservateur de Nouvelle-Zélande a confirmé lundi son intention d'abandonner les mesures pionnières adoptées pour lutter contre le tabagisme. L'ancienne Première ministre Jacinda Ardern avait fait voter l'an dernier au Parlement une "interdiction générationnelle de fumer" interdisant la vente de cigarettes à toute personne née après 2008. Cette politique avait été saluée par les experts en santé publique et les défenseurs de la lutte antitabac. Des mesures presque identiques

ont été récemment annoncées au Royaume-Uni. Mais le nouveau Premier ministre Christopher Luxon, qui a pris ses fonctions lundi, a confirmé que la Nouvelle-Zélande abrogerait les lois avant qu'elles n'entrent en vigueur, invoquant les craintes d'un vaste marché noir de vente de tabac. M. Luxon a admis que les recettes fiscales provenant des ventes de cigarettes en cours généreraient également des revenus bienvenus pour le gouvernement, mais a souligné que ce n'était "pas la motivation pour le

faire". L'association anti-tabac Health Coalition Aotearoa - le nom maori de la Nouvelle-Zélande - a estimé que l'abandon de cette politique était une insulte au pays. "Il s'agit d'une perte majeure pour la santé publique et d'une énorme victoire pour l'industrie du tabac, dont les bénéfices seront augmentés au détriment des vies des Néo-zélandais", a déclaré le groupe dans un communiqué. Christopher Luxon a défendu lundi cette décision, affirmant que l'interdiction sur les cigarettes créerait "une opportunité pour

l'émergence d'un marché noir, qui serait en grande partie non taxé". La loi avait été conçue pour réduire presque immédiatement le nombre de personnes consommant du tabac, dans un pays où le nombre d'adultes fumeurs est déjà relativement faible. La loi prévoyait une augmentation progressive de l'âge minimum pour pouvoir acheter des produits du tabac et aurait réduit drastiquement le nombre de commerces autorisés à vendre du tabac à un maximum de 600 dans tout le pays.

ACCIDENTS DOMESTIQUES ASTUCES POUR UN DOMICILE SANS DANGER

Pour accueillir des enfants ou des personnes âgées, il est important de penser à quelques petits détails qui peuvent éviter bien des accidents. Le point avec le Docteur Christophe Trivalle, médecin gériatre.

Faire la chasse aux obstacles

Un guéridon qui traîne, le jouet de son animal domestique ou des plantes vertes égarées au milieu d'un couloir sont autant de pièges sournois, multipliant les risques de chutes. Il est impératif de bien dégager les lieux de passage et de ranger les bibelots dans des vitrines.

Repenser l'éclairage

Il doit être puissant, pour éviter les zones d'ombres, et diversifié. L'idéal : des ampoules de 75 ou 100 watts. L'idée fûtée : installer les interrupteurs près des poignées de porte, pour ne pas avoir à les chercher. Très pratique, le détecteur de mouvements allume la lumière sur le passage.

Eloigner les tapis

Ils sont jolis mais ils n'ont pas leur pareil pour faire trébucher quand ils sont positionnés sur les parties de la maison où l'on marche. Si vous n'arrivez pas à vous résoudre à les mettre à la cave, fixez-les au moins avec de l'adhésif double face.

Adopter la douche italienne

De plain-pied, sans rebord, elle limite le risque de perdre l'équilibre à l'entrée et à la sortie. Plus besoin d'enjamber le bord comme avec une baignoire. Équipée de tapis antidérapants, d'un siège et d'une barre de maintien à accrocher au mur, c'est encore mieux.



Supprimer les fils qui traînent

Comment ? En les fixant au mur ou en diminuant leur nombre : le téléphone sans fil, c'est très bien aussi.

L'ennemi numéro un, c'est la rallonge. Mieux vaut multiplier les prises de courant. Et installer celles-ci à hauteur des interrup-

Couvrir le coin des meubles

Une astuce qui ne coûte rien, ou presque, mais peut éviter bien des blessures : recouvrir d'un emballage molletonné les coins des tables et des meubles de rangement.

teurs, pour éviter d'avoir à se baisser.

Si l'on s'y cogne, c'est moins douloureux... Et cela protège aussi les petits enfants.

Bien choisir le revêtement du sol

Attention à l'effet patinoire des parquets trop glissants. La moquette évite de cirer, mais peut se révéler encombrante si on utilise

canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant. Linoléum, PVC ou carrelage représentent des bons compromis.

Sécuriser les escaliers

C'est la zone de tous les dangers. Pour s'en protéger, il faut d'abord installer une rampe solide, pour faciliter montée et descente. Idéalement, la hauteur de chaque marche ne doit pas dépasser 16 cm. Pour mieux les distinguer, les dernières marches en haut et en bas peuvent être peintes dans une couleur différente de celles du milieu.

Garder l'essentiel à portée de main

Dans la cuisine, privilégier les meubles à la bonne hauteur, celle des yeux. Pas question d'utiliser l'escabeau pour aller chercher les ustensiles dont vous avez fréquemment besoin ! Quant au plan de travail, il doit permettre de s'asseoir, pour préparer les repas assis.

Choisir un lit ni trop haut, ni trop bas

Sinon, difficile de s'y installer, ou d'en descendre. Si vous n'avez pas les moyens de changer votre literie, vous pouvez installer des cales de rehausseage. Le lit médicalisé est un investissement, mais il permet d'ajuster la hauteur et de redresser facilement le haut du lit (manette).

PEUT-ON DEVENIR DÉPENDANT À DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE ?



La dépendance à certains médicaments est un fait connu. Antidépresseurs, somnifères font partie de ceux-là. Mais les médicaments sans ordonnance peuvent aussi avoir cet effet.

La réglementation l'a prévu : les médicaments sont accessibles sans ordonnance seulement s'ils n'entraînent aucune pharmacodépendance. Pourtant, l'usage prolongé de comprimés antidouleur contre le mal de tête peut lui-même engendrer un mal de tête. Par ailleurs, les antitussifs contenant de la codéine ou de l'éthylmorphine peuvent induire des effets secondaires euphorisants ou calmants, sources d'abus (certains pays ne les autorisent plus en vente libre). Et, évidemment, si l'on fait son marché sur Internet (anxiolytiques, psychostimulants à la veille d'examen), des comportements addictifs peuvent apparaître. Mais l'automédication peut aussi déboucher sur une dépendance plus psychologique, comme ce sont des personnes qui ne peuvent plus se passer de leur remède pour dormir, lutter contre la constipation ou l'anxiété. Ou pis encore, qui ne savent plus respirer sans leurs gouttes nasales vasoconstrictives. Le pharmacien peut détecter de telles dérives. Chacun doit cependant avoir en tête le principe de base d'une automédication raisonnable : elle doit être limitée dans le temps !

DYSPRAXIE : COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT EN SOUFFRE ?

Handicap invisible, la dyspraxie est pourtant une pathologie lourde et handicapante au quotidien. Caractérisée par une altération de la capacité à exécuter de manière automatique des gestes, elle doit être prise en charge. Le point sur cette maladie avec Adeline Douzet psychologue, neuropsychologue et Gaëlle Rollet, ergothérapeute.

La dyspraxie, qu'est-ce que c'est ?

La dyspraxie, comme tous les troubles dits « Dys », est un trouble cognitif spécifique développemental. La dyspraxie se manifeste par des troubles du développement moteur avec notamment, l'apprentissage de gestes, l'acquisition des coordinations sensori-motrices (lorsque l'on souhaite atteindre un objet que l'on a localisé) ainsi que les fonctions visio-spatiales (qui permettent de s'orienter dans l'espace, de percevoir les objets de notre environnement et d'imaginer mentalement un objet physiquement absent). Enfants et adultes peuvent être concernés par la dyspraxie. On estime qu'elle touche entre 1 et 6 % de la population en âge scolaire. Les garçons étant plus touchés que les filles (de 3 à 5 garçons pour 1 fille).

Les symptômes de la dyspraxie

Les symptômes de la dyspraxie sont présents dès les premiers stades du développement et se manifestent par des retards psychomoteurs prononcés, une maladresse importante ainsi qu'une dysgraphie (trouble spécifique de l'écriture). On retrouve ainsi une difficulté :

- dans l'apprentissage des gestes tels qu'apprendre à s'habiller, utiliser ses couverts, se servir à boire, lacer ses chaussures, se coiffer...
- dans les activités de motricité fine comme l'écriture, le dessin, le coloriage, le découpage... ainsi que dans l'utilisation et la réalisation de documents visuels, spécialement ceux comportant des informations spatiales (tableaux, courbes, graphiques, etc.)



- dans les jeux (jeux de construction, poupées, billes, manipulation d'une manette de jeux...) et les loisirs : pratique d'un sport, d'un instrument de musique, travaux manuels...

- dans l'espace : des difficultés pour se repérer dans l'espace, en particulier pour se déplacer dans des lieux peu familiers, se repérer sur un plan...

- prise d'initiative et d'une prise de note lisible et rapide : les écrits produits sont alors inintelligibles pour réviser, apprendre ou restituer ses connaissances lors des contrôles.

Dans ce contexte, les activités motrices de la vie quotidienne mettent facilement en échec (notamment scolaire) et limitent la participation aux activités ludiques. La maladresse peut alors

contribuer à l'isolement. Les difficultés visio-spatiales peuvent également entraîner une impossibilité à se déplacer vers des lieux inconnus, sans être accompagné, à se repérer sur un plan de quartier ou de transports en commun limitant ainsi les possibilités de déplacement autonome.

Les conséquences fonctionnelles peuvent quant à elles résulter dans une lenteur, une grande fatigabilité et une situation d'échec scolaire. Par ailleurs, ces personnes peuvent rencontrer des troubles de l'organisation qui touchent tous les secteurs de la vie (organisation du cartable, de la trousse, des classeurs, du bureau, etc.) qui aggravent leur lentement et leur inefficacité au quotidien.

Le tout contribue à une mau-

vaise estime de soi souvent renforcée par une incompréhension des adultes. Cela peut parfois générer des dépressions graves ou des réactions inappropriées (de prestance, de repli sur soi, d'opposition) qui peuvent être confondues avec des troubles du comportement. Il est donc important de faire preuve de vigilance.

Quels examens doivent être réalisés ?

Pour diagnostiquer la dyspraxie, différents examens doivent être mis en place. Un bilan neuropsychologique pour écarter le retard mental est notamment nécessaire.

Un bilan en psychomotricité (qui relève les capacités en motricité globale) et ergothérapie (qui relève les capacités en motricité fine) également, afin d'évaluer et cibler les difficultés du patient et savoir à quelle échelle sont les troubles. Un bilan en orthopédie permettra de relever les difficultés de balayage visuel. Une consultation auprès d'un neuropédiatre est enfin nécessaire afin de poser le diagnostic, à la vue des quatre bilans réalisés et d'apporter son analyse complémentaire génétique, neurologique et pédiatrique.

Quels traitements ?

La dyspraxie ne se soigne pas. Le patient apprend à vivre avec, à pallier ses difficultés en adoptant des stratégies compensatrices. Les prises en charge qui peuvent être mises en place à la suite du diagnostic comprennent une rééducation spécifique et ciblée auprès de praticiens tels qu'un psychomotricien, un ergothérapeute et un orthopédiste.

Le tout contribue à une mau-

TOUT SAVOIR SUR LE SYNDROME D'ONDINE

Le syndrome d' Ondine, ou syndrome d'hypoventilation alvéolaire centrale congénitale, est une affection respiratoire extrêmement rare, qui touche environ 1 bébé sur 200 000 en France (un peu plus de 1000 cas dans le monde dont 100 en France). Quelle est exactement cette maladie, quels sont ses symptômes et comment vivre avec au quotidien ? On fait le point.

Qu'est-ce que c'est ?

Le syndrome d'Ondine est une maladie orpheline. Elle se caractérise par une absence congénitale du contrôle central de la respiration et une atteinte diffuse du système nerveux autonome. Dans la très grande majorité des cas, la maladie se révèle à la naissance. Plus rarement, elle peut néanmoins être diagnostiquée durant la petite enfance. Le syndrome d'Ondine est une maladie génétique, une mutation hétérozygote du gène PFOX2b étant retrouvée chez plus de 90%

des enfants touchés par la maladie. 5% environ des parents d'enfants atteints par le syndrome d'Ondine sont porteurs de la mutation mais ne sont pas touchés par la maladie clinique. Un malade a 1 risque sur 2 d'avoir un enfant porteur de la mutation génétique qui provoquera la maladie.

Quels sont les symptômes ?

Le syndrome d'Ondine se traduit par l'incapacité à respirer de façon autonome durant les périodes de sommeil, les périodes infectieuses et parfois les périodes de grande fatigue. Plus précisément, les symptômes du syndrome d'Ondine sont liés à une hypoventilation alvéolaire sévère, prédominant en sommeil calme. Dans près de 20% des cas, les malades souffrent également de la maladie de Hirschsprung, caractérisée par des problèmes digestifs et gastro-œsophagiens. Plus rarement (dans 3% des cas environ), une tumeur des crêtes neurales peut être associée.

Cette atteinte du système nerveux autonome peut également toucher de multiples fonctions : cardiaque (anomalies du rythme), neurologique, oculaire, endocrinienne.

Quels sont les traitements ?

Il n'existe aucun traitement curatif. Pour traiter le syndrome d'Ondine, une ventilation mécanique est nécessaire et ce dès la naissance. Elle est réalisée grâce à une canule de trachéotomie. Elle doit être posée 24h sur 24 durant les premiers mois de vie. Chez les enfants plus grands, elle peut être limitée aux périodes de sommeil de nuit. Certains enfants pourront également bénéficier d'une ventilation moins stricte et non invasive grâce au simple port d'un masque nasal. Grâce à ces traitements, qui ne permettent néanmoins pas de soigner la maladie, les enfants touchés par le syndrome d'Ondine peuvent mener une vie normale.

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE SONT 10 FOIS PLUS NOMBREUX QUE CEUX DE LA ROUTE

Les premiers résultats de l'enquête MAVIE menée par l'Inserm viennent d'être publiés. Au total, 10% des sondés ont déclaré avoir été victime d'un accident de la vie courante nécessitant des soins médicaux au cours de l'année écoulée, contre 1% pour les accidents de la route. Depuis novembre 2014, l'Inserm invite plus de 100 000 Français à participer à une étude sur les accidents de la vie courante. Et si seulement 14 000 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (MAVIE), les premiers résultats ont été rendus publics ce 18 mai 2015.

Au total, seuls 1% des interrogés déclarent avoir subi un accident de la route au cours de l'année écoulée et 1% un accident professionnel. En revanche, 10% des sondés affirment avoir été victimes d'un accident de la vie courante. Derrière cette appellation se cachent de multiples domaines, tels que la vie domestique, le sport, le bricolage, les loisirs ou encore le milieu scolaire. Ce phénomène est tel que chaque année, l'Institut de veille sanitaire (InVS) estime que 20 000 per-



sonnes décèdent à la suite de ces accidents, ce qui est fait la troisième cause de mortalité en France, après les cancers et les maladies cardiovasculaires. D'après les premiers résultats, les accidents liés aux sports sont les plus fréquemment cités, avec une incidence deux fois plus importante chez les hommes que chez les femmes. Les sports en équipe avec ballon arrivent en tête avec 19%, suivis par les sports de raquette (18%) et les sports de combats (11,5%). Marche et jogging en revanche ne représentent que 6% des accidents de la vie quotidienne, alors qu'ils font partie des trois sports les plus pratiqués par les sondés avec la natation. Les handicapés psychiques ou moteurs et les enfants sont particulièrement touchés par les accidents de la vie courante. Les auteurs de l'étude appellent que tous les Français sont vivement invités à participer à l'étude en remplissant le questionnaire du site de l'observatoire MAVIE, afin de grossir les données et aboutir à une étude scientifique de grande ampleur.

BURKINA FASO Une délégation onusienne arrive à Ouagadougou

Une délégation de hauts responsables des agences humanitaires des Nations Unies est arrivée lundi à Ouagadougou en vue de soutenir les efforts pour répondre à la crise du Burkina Faso, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU.

"L'objectif de la visite de la délégation onusienne est de permettre au Comité permanent inter-organisations (IASC) d'attirer l'attention sur la crise et de soutenir les initiatives promouvant les solutions durables aux communautés touchées par la crise", a indiqué M. Dujarric.

L'IASC est une plateforme de coordination humanitaire permanente au niveau le plus élevé du système de l'ONU, chargée de prendre des décisions stratégiques qui déterminent la politique humanitaire. Selon M. Dujarric, la



délégation est dirigée par Joyce Msuya, coordinatrice adjointe de secours d'urgence du Bureau des

Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Carl Skau, directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) et Mirela Shuteriqi, directrice pour la politique du Conseil international des agences bénévoles.

Il a fait savoir que la délégation rencontrerait au cours de sa visite de trois jours de hauts responsables du gouvernement, des représentants communautaires, des partenaires humanitaires et de développement ainsi que les corps diplomatiques.

Plus de 400 terroristes neutralisés en riposte à une attaque

Plus de 400 terroristes ont été neutralisés dimanche par l'armée burkinabè en riposte à une grande attaque terroriste contre un camp militaire burkinabè dans la ville de Djibo, dans la province du Soum au Sahel, ont annoncé lundi les médias d'Etat.

"Un bilan provisoire fait état de plus de 400 terroristes décimés dimanche lors d'une

contre-offensive des forces armées burkinabè contre près de 3.000 terroristes qui ont tenté de s'emparer de la ville de Djibo, au nord du pays", a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB) en citant l'armée. La chaîne nationale RTB a donné le même bilan provisoire et a ajouté que le nombre d'assaillants tués dans leur fuite à travers la brousse et les

pistes était en cours de compilation.

Selon plusieurs sources sécuritaires, un important groupe terroriste a lancé dimanche un assaut sur le camp de l'armée burkinabè situé à Djibo. Au moins 63 assaillants, dont plusieurs leaders terroristes, ont été neutralisés dimanche par l'armée burkinabè dans la province du Koulpégolo, dans la ré-

gion Centre-Est du pays, a rapporté la RTB.

Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés. L'armée burkinabè et ses supplétifs, les volontaires pour la défense de la patrie (VDP), ont multiplié les opérations contre les groupes armés terroristes dans les pays.

SOUDAN

L'IGAD prévoit de tenir un sommet pour résoudre la crise soudanaise

Le Soudan a annoncé dimanche la tenue "prochainement" d'un sommet de l'Organisation intergouvernementale pour le développement de l'Afrique de l'Est (IGAD) à Djibouti, afin d'élaborer une feuille de route "claire" pour mettre fin à la crise soudanaise. Un accord dans ce sens a été conclu entre le Soudan et l'IGAD suite à deux réunions distinctes à Djibouti, qui ont réuni le président du Conseil de souveraineté soudanais, Abdel-Fat-

tah Al-Burhan, avec le président de Djibouti, le président de la session actuelle de l'IGAD, Omar Ismail Qili, et le secrétaire exécutif de l'IGAD, Warqna Qabeho. L'IGAD est une organisation gouvernementale africaine sous-régionale fondée en 1996, dont le siège est à Djibouti et qui comprend : l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, Djibouti, l'Érythrée, le Soudan et le Soudan du Sud. Un communiqué du Conseil de souveraineté

soudanais a déclaré qu'Al-Burhan et le président de Djibouti "ont tenu une séance de discussion bilatérale au cours de laquelle ils ont discuté de l'évolution de la situation au Soudan". Depuis avril dernier, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide mènent une guerre, au Soudan, qui a fait plus de 9 000 morts, ainsi que plus de 6 millions de déplacés et de réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays, selon l'ONU.

TOGO

Elections législatives et régionales d'ici "la fin du premier trimestre 2024"

Le gouvernement togolais a annoncé lundi l'organisation d'élections législatives et régionales "au plus tard à la fin du premier trimestre 2024". Le Président de la République a instruit le gouvernement de prendre sans tarder toutes les mesures

pour permettre d'organiser les prochaines élections au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année 2024", a déclaré Yawa Kouigan, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, à la télévision d'Etat lundi soir. Le prési-

dent togolais, Faure Gnassingbé, avait promis lors de ses vœux de fin d'année 2022 que les élections se tiendraient en décembre 2023.

Le fichier électoral a été validé mi-novembre par l'Organisation internationale de la francopho-

nie (OIF) qui avait jugé le fichier électoral définitif où sont inscrits plus de 4,2 millions d'électeurs "suffisamment fiable (...) pour permettre la tenue des prochaines élections régionales et législatives dans les conditions de confiance".

Plus de 30 morts dans des "attaques terroristes" en 2023 selon le gouvernement

Au cours de l'année 2023, le Togo a fait état de "31 morts, 29 blessés et 3 disparus" dans des incidents "terroristes", a déclaré à la TVT Yawa Kouigan, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement.

"Notre pays a connu une attaque par embuscade, 11 accrochages avec les groupes armés terroristes, 9 explosions d'engins explosifs improvisés et vingt découvertes et neutralisations d'engins explosifs improvisés", a-t-elle précisé. Selon la ministre, "la première attaque terroriste" a eu lieu

à Sanloaga dans la préfecture de Kpendjal en novembre 2021, et "a été suivie de plusieurs incursions et incidents dans la région des savanes", dans le nord du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso.

En avril, le président du Togo, Faure Gnassingbé, avait indiqué que les terroristes avaient fait environ 140 morts, dont quelque cent civils, depuis leurs premières attaques fin 2021 dans ce pays.

L'enjeu sécuritaire sera au cœur de l'organisation des prochaines élections législatives et ré-

gionales qui devraient se tenir "au plus tard à la fin du premier trimestre 2024", comme l'a annoncé Yawa Kouigan dans le même communiqué. Le gouvernement a assuré "tenir compte de la persistance des défis sécuritaires pour garantir à tous - candidats, électeurs et citoyens - la sécurité nécessaire sur toute l'étendue du territoire national". Faure Gnassingbé est au pouvoir depuis 2005 après avoir succédé à son père, le général Eyadéma Gnassingbé qui a dirigé le pays pendant 38 ans.

APS

SIERRA LEONE 7 membres du personnel militaire tués à la suite de l'attaque contre une caserne militaire à Freetown

Les forces armées de Sierra Leone ont confirmé lundi la mort de sept membres de leur personnel lors d'affrontements avec des assaillants armés qui ont attaqué une caserne militaire à Freetown. Des individus non identifiés ont attaqué dimanche matin la caserne militaire de Wilberforce et d'autres lieux, notamment le centre correctionnel de Pademba Road, entraînant une évacuation de prisonniers. Lors d'une conférence de presse, les forces armées ont par ailleurs indiqué aux médias locaux que plusieurs membres du personnel blessés étaient actuellement soignés. De son côté, Abdul Kamara Will, porte-parole du Bureau de la sécurité nationale, a déclaré : "La situation revient progressivement à la normale avec des patrouilles militaires et des points de contrôle établis dans la capitale et dans d'autres zones." En conséquence, de nombreux commerces et magasins dans la capitale restent fermés, tandis que les cours dans les écoles n'ont pas encore repris.

Brima Kamara, porte-parole de la police de Sierra Leone, a pour sa part exhorté les citoyens à collaborer avec les forces de l'ordre, et a mis en garde contre l'hébergement de prisonniers évadés. Il a également confirmé que certains prisonniers s'étaient rendus volontairement aux autorités pénitentiaires lundi matin.

ANGOLA

Le plus grand projet de diamants inauguré dans le nord-est du pays

Le projet Luele Diamond, le plus grand projet minier de diamants d'Angola, a été officiellement inauguré lundi après que le président angolais Joao Lourenço a appuyé sur un bouton pour annoncer le début de ses opérations. Selon les informations officielles, le projet, situé dans la province de Lunda Sul, dans le nord-est de l'Angola, pourrait extraire 628 millions de carats de diamants. Le projet Luele Diamond est une mine de diamant de gisement de kimberlite, découverte en 2013, dont l'exploitation minière devrait s'étendre sur 60 ans, a précisé le ministère des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz sur sa page Facebook. L'Agence de presse angolaise a souligné que ce projet était reconnu comme le plus grand projet de ce genre en Angola. Dans sa phase initiale, il devrait produire plus d'un million de carats par an, générant un revenu brut annuel de 60 millions de dollars américains.

KENYA

L'Etat vend des participations dans 11 entreprises publiques

Le gouvernement kenyan a annoncé, lundi, la vente de participations dans 11 entreprises publiques pour consolider le budget de l'Etat. Les 11 entreprises, dont la société nationale pétrolière et gazière et un de ses opérateurs, des entreprises agricoles et une maison d'édition, figurent parmi les 35 que le président William Ruto a, la semaine dernière, annoncé vouloir privatiser. Cette décision "s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour consolider le budget et stimuler le développement économique", a affirmé le ministre kenyan des Finances, soulignant que quatre de ces entreprises perdaient actuellement de l'argent. Il a notamment mentionné l'exemple de la Kenya Pipeline Company, opérateur de la société nationale pétrolière et gazière et qui compte plus de 1.300 km d'oléoducs, du port de Mombasa (sud) sur l'océan Indien jusqu'aux régions les plus reculées du pays. Elle était rentable, mais sa vente "va encourager une plus grande participation du secteur privé et améliorer de ce fait l'efficacité et la concurrence", a-t-il estimé. La dette publique du pays de quelque 53 milliards de shillings s'élevait fin juin à plus de 10.100 milliards de shillings (64,4 milliards d'euros), selon le ministère, soit environ deux tiers du Produit intérieur brut.

Le coût du service de la dette a grimpé alors que la valeur de la monnaie kényane a chuté, le shilling s'échangeait autour de 152 pour un dollar. Le secteur agricole, qui avec 21% du PIB en 2022 est le premier contributeur à l'économie kényane, a subi aussi la récente sécheresse, puis des pluies diluviennes.

Pour tenter de réduire sa dette, le gouvernement a préparé un budget comprenant de nouvelles taxes censées rapporter 289 milliards de shillings (2 milliards d'euros), pour abonder le budget de 3.600 milliards de shillings (24 milliards d'euros) prévu pour 2023-24. Depuis que le Kenya a adopté une loi de privatisation en 2005, six entreprises publiques ont été partiellement vendues, dont l'opérateur de télécommunications Safaricom et le producteur d'électricité KenGen.

APS

PALESTINE

Volker Turk: "il est temps de profiter" de la pause à Ghaza pour établir une solution durable

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a déclaré, lundi, qu'"il est temps de profiter" de la pause à Ghaza pour établir "une solution durable".

"Un répit important après l'enfer des 7 dernières semaines pour les civils à Ghaza", a déclaré Volker Turk dans un message sur son compte X (twitter) partagé par le bureau des droits de l'homme de l'ONU.

"Il est temps de profiter de

cette pause pour ouvrir la voie à une fin permanente de la violence, à une sortie de la misère, vers une paix durable", a déclaré Turk. Une pause humanitaire de quatre jours est entrée en vigueur vendredi, mettant temporairement fin aux attaques sioniste contre la bande

de Ghaza. Le 7 octobre dernier, l'armée sioniste a engagé une guerre dévastatrice dans la bande de Ghaza qui a causé la mort en martyrs d'au moins 14 854 Palestiniens, dont 6 150 enfants et plus de 4 000 femmes, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Trêve humanitaire: libération de 33 prisonniers palestiniens par l'entité sioniste

Un quatrième groupe de 33 prisonniers palestiniens (3 femmes et 30 enfants) ont été libérés dans la nuit de lundi à mardi de la prison d'"Ofar", dans le cadre de l'accord conclu entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste, rapporte l'agence palestinienne Wafa. Un bus et des véhicules appartenant au Comité international de la Croix-Rouge ont transporté un cer-

tain nombre de prisonniers libérés de la prison de l'entité sioniste d'"Ofar" vers le centre de Ramallah, tandis que les prisonniers d'Al Qods occupée ont été libérés de la prison local "Al-Maskobiyah", ajoute la même source. Sur place, des centaines de palestiniens ont accueilli les prisonniers libérés scandant des slogans pour la libération de tous les prisonniers palestiniens

détenus dans les prisons de l'occupant sioniste. Ces libérations interviennent après l'annonce d'une extension de 48 heures de la trêve humanitaire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste à Ghaza. Le 24 novembre courant, une trêve humanitaire provisoire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste est entrée en vigueur à 07h00 heure locale

(05h00 GMT) pour une durée de 4 jours. Pendant 48 jours et jusqu'au 23 novembre, l'armée d'occupation sioniste a mené une agression dévastatrice contre l'enclave palestinienne qui a fait plus de 14 854 martyrs parmi les Palestiniens, dont plus de 6 150 enfants et plus de 4 000 femmes, en plus de 36 000 blessés, dont plus de 75% d'enfants et de femmes, selon les autorités palestiniennes.

La Bolivie promet de défendre le peuple palestinien

Celinda Sosa, une figure de proue du mouvement syndical paysan en Bolivie, a prêté serment lundi en tant que nouvelle ministre des Affaires étrangères en promettant de continuer à défendre la cause palestinienne.

La Bolivie a rompu fin octobre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste en raison de son agression barbare contre la bande de Ghaza qui a fait des milliers de martyrs, de blessés et de disparus.

"Du ministère bolivien des Affaires étrangères, nous continuerons à défendre le peuple palestinien, l'autodétermination et la construction de son propre Etat libre, indépendant et souverain", a déclaré Mme Sosa au cours de la cérémonie d'investiture en présence du président de gauche Luis Arce.

Celinda Sosa, 60 ans, remplace l'avocat Rogelio Mayta, qui a démissionné de ses fonctions pour devenir juge à la

Cour de la Communauté andine des nations (CAN), une organisation du continent américain dont l'objectif est de parvenir à l'établissement d'un marché commun.

La nouvelle ministre a été l'une des fondatrices, en 1983, du Syndicat des femmes paysannes du département de Tarja (sud) avant de prendre la tête de son organisation mère, la puissante Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie.

COP28

Le SG de l'ONU appelle à briser le "cycle meurtrier" du réchauffement

Le secrétaire général de l'ONU a appelé lundi les dirigeants du monde qui seront réunis dans quelques jours à la COP28 à briser le "cycle meurtrier" du réchauffement et de ses impacts dévastateurs. "Nous sommes piégés dans un cycle meurtrier", a déclaré à la presse Antonio Guterres, de retour d'un déplacement en Antarctique, "géant endormi (...) réveillé par le chaos climatique". "La glace réfléchit les rayons du soleil. Quand elle disparaît, l'atmosphère terrestre absorbe plus de chaleur. Cela veut dire plus de réchauffement, donc plus de tempêtes, d'inondations, d'incendies et de sécheresses à travers le globe. Et plus de fonte, ce qui veut

dire encore plus de réchauffement." "A la COP28, qui commence à la fin de la semaine, les dirigeants doivent briser ce cycle", a-t-il martelé.

"Ce qui se passe en Antarctique ne reste pas en Antarctique. Nous vivons dans un monde interconnecté", a-t-il ajouté, évoquant les conséquences de la perte de glace de l'Antarctique sur la hausse du niveau de la mer et les dangers pour les villes et communautés côtières partout dans le monde. L'Antarctique a déjà connu une perte de glace accélérée au cours des dernières décennies et les scientifiques estiment que la calotte glaciaire de l'Antarctique occidental - qui contient suffisamment d'eau pour élever le ni-

veau des océans de plusieurs mètres - pourrait s'approcher d'un "point de bascule" climatique. "Les dirigeants ne doivent pas laisser fondre les espoirs des populations à travers le monde pour une planète durable.

Ils doivent faire en sorte que la COP28 compte", a insisté Antonio Guterres, appelant une nouvelle fois à sortir de "l'ère des énergies fossiles". "Les solutions sont bien connues", a-t-il noté, appelant les dirigeants à agir pour "protéger les populations du chaos climatique". "Nous avons besoin d'un engagement mondial à tripler les énergies renouvelables, doubler l'efficacité énergétique, et apporter de l'énergie propre à tous, d'ici 2030." "Il faut

un engagement clair et crédible pour la sortie des énergies fossiles à une échéance alignée avec 1,5 C", a-t-il ajouté, en référence à l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de limiter le réchauffement à +1,5 C. "Et nous avons besoin de justice climatique", avec "une hausse majeure des investissements pour l'adaptation et pour les pertes et dommages, pour protéger les populations des extrêmes climatiques", a-t-il également insisté. La COP28 s'ouvre jeudi aux Emirats arabes unis, avec au menu deux grandes batailles autour de la finance et des énergies fossiles, dont l'utilisation massive pousse l'humanité vers de nouveaux précipices climatiques.

BELGIQUE

Des milliers d'élèves privés d'école après de fausses alertes à la bombe

Une trentaine d'établissements scolaires sont restés fermés lundi en Belgique francophone, par mesure de précaution, après des alertes à la bombe qui ont obligé la police à ratisser les lieux.

Environ 10.000 élèves ont été concernés par ces fermetures, à Bruxelles et dans la province du Brabant wallon, au sud de la capitale, selon une estimation du réseau d'écoles publiques Wallonie-Bruxelles Enseignement.

"Tous les sites ont été vérifiés par les autorités. Nous sommes à présent en mesure d'annoncer la réouverture de tous nos établissements dès ce mardi 28 novembre", a dit le réseau en fin de journée. Selon Julien Nicaise, son administrateur général, plusieurs chefs d'établissement ont déclaré dimanche soir avoir reçu un mail de menaces, évoquant de possibles explosions dans leurs écoles, faute d'avoir payé une rançon.

Les messages ne contenaient toutefois aucune revendication. Une enquête sous l'autorité du parquet de Bruxelles a été confiée à la police judiciaire fédérale de la capitale. Le parquet a souligné qu'il prenait ces faits très au sérieux et que "les fausses menaces d'a ttenant" étaient "punissables, en vertu du Code pénal, de peines pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement".

Le service public de l'enseignement francophone a expliqué la journée de fermeture par un "strict respect du principe de précaution".

La plupart des parents ont été prévenus par les établissements qu'ils devaient garder leurs enfants chez eux lundi. Début novembre, deux écoles avaient déjà été évacuées à Charleroi et Dinant, en Wallonie, à la suite d'alertes à la bombe reçues par mail.

Aucun engin explosif n'avait été découvert. Le réseau WBE a déploré lundi "la multiplication de ce type d'alertes ces dernières semaines et les difficultés qu'elles entraînent". En France, près de 800 fausses alertes à la bombe ont été recensées dans des établissements scolaires entre la rentrée de septembre et la mi-novembre, selon la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse.

PÉROU

Plainte au Congrès contre la présidente Boluarte pour homicide présumé de manifestants

La procureure générale du Pérou a déposé plainte pour homicide présumé, lundi devant le Congrès, contre la présidente du pays, Dina Boluarte, pour son rôle dans la répression de manifestations qui a fait plus de 50 morts.

"Je vous informe que j'ai déposé une plainte constitutionnelle devant le Congrès de la République contre Dina Boluarte, présidente de la République, et Luis Alberto Otazola", le Premier ministre, a déclaré la procureure générale Patricia Benavides dans une allocution télévisée.

Dina Boluarte est devenue présidente du Pérou en décembre 2022 après la destitution et l'arrestation du chef d'Etat de gauche Pedro Castillo, dont elle était la vice-présidente. La répression des manifestations pro-Castillo qui avaient suivi a fait plus de 50 morts, selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). "La mort d'un homme ou d'une femme péruvienne ne doit pas être autorisée, ni aucun abus de pouvoir", a ajouté Mme Benavides, qui a également dénoncé le fait que ses collègues cherchent à salir son intégrité.

L'accusation, qui pourrait conduire au limogeage de la présidente, intervient au moment où la procureure est confrontée à de graves remises en question de sa gestion du ministère public par de hauts magistrats appelant à sa démission.

La plainte contre Mme Boluarte a été déposée alors que Mme Benavides est accusée par un procureur de diriger un prétendu réseau criminel retranché au sommet du parquet, d'où elle aurait exercé un trafic d'influence auprès du Congrès et échangé des faveurs politiques.

Dans ce contexte, Mme Benavides a déclaré qu'elle ne démissionnerait pas de son poste. Dans sa première réaction publique, la présidente péruvienne a qualifié la plainte de "manoeuvre politique" qui "vise à détourner l'attention d'une plainte très sérieuse contre la procureure" elle-même.

En janvier, le parquet péruvien a ouvert une enquête pour "génocide, homicide et blessures graves" contre Mme Boluarte pour son rôle dans la répression des manifestations, mais la présidente jouit de l'immunité jusqu'à la fin de son mandat en 2026.

En septembre, Mme Boluarte a comparu devant les procureurs pour la troisième fois. Un processus parlementaire, qui pourrait prendre jusqu'à trois mois, sera nécessaire avant que le Congrès puisse se prononcer sur la plainte contre la présidente. La répression des manifestations antigouvernementales les a débuté le 7 décembre quand Mme Boluarte venait tout juste d'accéder à la présidence, et s'est prolongée jusqu'en mars. Pedro Castillo est, lui, en détention provisoire à Lima.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Festivités prévues pour les 2 et 3 décembre (Laagab)

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a indiqué, lundi à Alger, que les festivités de la Journée nationale de la presse et du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, se dérouleront les 2 et 3 décembre, après les avoir reporté en guise de solidarité avec le peuple palestinien, victime des crimes barbares auxquels se livre l'occupation sioniste inique.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat des deux textes de loi sur la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle, M. Laagab a indiqué que les festivités comprendront des conférences et des ateliers sur les "préoccupations actuelles du secteur de l'Information", tandis que le 3 décembre sera consacré à la remise du Prix du Journaliste professionnel par le Président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, aux lauréats dans plusieurs spécialités.

Dans un autre contexte et concernant la possibilité d'élaborer une loi spéciale pour le journaliste professionnel, le ministre a fait état de "l'existence de statuts du journaliste qui regroupent plusieurs données contenues dans les lois relatives au secteur", relevant "la possibilité de parvenir, à l'avenir, à la concrétisation d'avantages au profit des journalistes, à travers l'ouverture d'un débat

entre le ministère de tutelle et les syndicats du secteur".

A ce propos, le ministre a rappelé que le Président de la République avait déjà demandé aux journalistes de s'organiser, néanmoins ceci ne s'est "pas concrétisé à ce jour", réitérant l'invitation, au nom du Président de la République, aux affiliés du secteur à "s'organiser au sein d'associations professionnelles, à même de leur permettre de négocier avec les parties concernées".

CINÉMA

Une commission de haut niveau pour évaluer et enrichir le cahier des charges pour sélectionner le scénario d'un film sur l'Emir Abdelkader (ministère)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de personnalités du cinéma et d'historiens, chargée d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international, indique un communiqué du ministère.

"Dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement d'un projet de production d'un film international sur l'Emir Abdelkader, la ministre de la Culture et des Arts a présidé, à l'occasion du 191^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de grandes personnalités du cinéma et d'historiens", précise le communiqué.

Cela intervient après le placement de l'établissement public "Al-Djazairi pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader", sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, conformément au décret présidentiel n 23-287 du 15 Moharram 1445 correspondant au 2 août 2023", ajoute-t-on de même source. Selon le même communiqué, cette commission "aura pour mission d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection du scénario du film, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international". La commission est composée du critique cinématographique, Ahmed Bedjaoui, de l'historien, Djamel Yahiaoui, du romancier Waciny Laredj, du professeur Mostéfa Khiaïti, du producteur de cinéma, Yacine Medkour.

"La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet", conclut le communiqué.

"La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet", conclut le communiqué.

STATUT DE L'ARTISTE

Un atelier pour la préparation du texte d'application relatif aux coopératives artistiques

Un atelier dédié à la préparation du texte d'application de l'article 27 relatif à la création et la gestion de coopératives artistiques du statut de l'artiste, a été organisé lundi à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce texte d'application en préparation devra définir un "cadre

réglementaire" pour encadrer les coopératives artistiques en vue d'encourager les activités artistiques et favoriser la production, précise-t-on.

L'article 27 du statut de l'artiste définit la coopérative artistique comme un "groupement de personnes physiques et morales" dont l'adhésion est volontaire. Elle "jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière",

selon les termes de cet article. Des représentants du Conseil national des arts et de la culture (Cna), artistes et universitaires ont participé à cet atelier, premier du genre dans le cadre de la mise en œuvre du statut de l'artiste. Paru au Journal officiel N 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre dernier, portant statut de l'artiste, vise à fixer les droits et les obligations de l'artiste.

EL BAYADH

35 artistes attendus à la 15^e édition du Salon national des arts plastiques

Pas moins de 35 artistes sont attendus à la 15^e édition du Salon national des Arts plastiques, prévu du 30 novembre en cours au 2 décembre prochain dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la maison de culture et des arts "Mohamed Belkheir", organisatrice de cet événement. Le chef de service des activités culturelles de cette structure, Fadlaoui Ghriksi, a indiqué à l'APS que cet événement cul-

turel, qui sera abrité par le hall d'exposition de la maison de culture, traitera de plusieurs thématiques de l'art plastique sur la Palestine, placé sous le slogan "les événements de la Palestine par la plume d'un artiste", qui verra l'exposition de 70 toiles de quelque 35 artistes issus de 19 wilayas. A cette occasion, deux fresques murales seront réalisées sur le thème de la Palestine au niveau de la maison de culture par les plasticiens participant à ce

salon, en plus de la dénomination du hall d'exposition de la maison de culture "Mohamed Belkheir" au nom de "Ghaza". Les organisateurs de cette manifestation artistique et culturelle visent à faire la lumière, à travers des œuvres expressives, sur les conditions et les événements prévalant en Palestine occupée, notamment sur les crimes barbares commis contre le peuple palestinien frère lors de l'agression sioniste brutale contre la

bande de Ghaza et la Palestine en général. Le programme prévoit, en marge de ce salon, des conférences sur des sujets liés à la résistance et à la libération, à travers l'art plastique, par des enseignants d'histoire et d'arts plastiques. Une sortie au profit des artistes participant au salon est prévue dans de nombreux sites touristiques et archéologiques, situés dans la région de Brezina, selon la même source.

APS

ANNABA

Les contributions littéraires de Zhour Ounissi, un exemple édifiant de l'expression des valeurs nationales (colloque)

Les participants à un Colloque consacré à l'œuvre de Zhour Ounissi, clôturé dimanche à Annaba, ont mis en relief les contributions littéraires de cette écrivaine, qui figurent parmi les exemples les plus édifiants exprimant les valeurs nationales et la mémoire historique en Algérie.

Le Dr Ali Khaffif, de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a indiqué que Zhour Ounissi "a abordé, dans ses contributions littéraires, les grandes étapes historiques que l'Algérie a traversées tout au long de son histoire de lutte, pleine de bravoure et d'héroïsme".

Soulignant le niveau de maturité et de conscience qui caractérise les œuvres de cette écrivaine, ainsi que ses grandes contributions intellectuelles et littéraires dans la préservation de l'identité et de la mémoire nationales, le conférencier a ajouté que l'identité et la mémoire nationales ont "clairement émergé dans les écrits de Zhour Ounissi qui traite également de questions sociétales".

Il a évoqué, à cet égard, les romans et les recueils de nouvelles de cette écrivaine, tels que "A travers fleurs et épines" ou "Le trottoir endormi".

Pour sa part, le Dr. Breïka Boumada, de la même université, a mis en évidence "la dimension de lutte dans les écrits de l'écrivaine Zhour Ounissi", en abordant la question de l'identité, où elle a souligné, à travers une lecture critique du roman "Loundja wa elghoul", la grande contribution de l'auteur dans "le traitement de la question de l'identité à travers un récit littéraire dédié aux questions sociétales, en mettant l'accent sur les us et coutumes de la société algérienne".

Au cours d'un débat entre les participants au Colloque, un accent particulier a été mis sur "les importantes contributions de l'écrivaine Zhour Ounissi dans la mise en avant et la promotion de l'écriture littéraire féminine en Algérie", ainsi que sur son "haut degré de maturité intellectuelle et culturelle, et de conscience politique".

Les aspects littéraires et les techniques narratives et linguistiques dans les écrits de Zhour Ounissi ont également été abordés, notamment le traitement des questions sociétales par la mise en lumière des coutumes, des traditions, des valeurs et des principes nationaux.

Ce colloque de deux jours, organisé par la Bibliothèque principale de lecture publique d'Annaba, qui a abrité la manifestation, s'est tenu dans le cadre de les activités culturelles de cette structure.

GHARDAÏA

Atelier de formation sur l'utilisation des SIG dans le secteur de la culture et des arts (direction)

Une trentaine de responsables du secteur de la culture et des arts issus de dix wilayas du sud du pays ont pris part à Ghardaïa à un atelier de formation dans le domaine de l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG), a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Initié par le ministère de la culture et des arts en prévision de la généralisation de cet outil technologique à travers l'ensemble du pays, cet atelier qui a regroupé les représentants du secteur des wilayas d'Ouargla, Illizi, El Meghaïer, Touggourt, Djelfa, Laghouat, El Bayad, El Méniâa, El Oued et Ghardaïa vise à former des formateurs pour chaque wilaya, en vue de généraliser l'utilisation des SIG sur l'ensemble du territoire du pays, a indiqué le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Abdeljelbar Belachen.

Ce système technologique permet de réunir l'ensemble des données sur le secteur au niveau local en vue de mieux maîtriser son évolution spatiale et urbanistique, de cerner les différents problèmes et de mieux orienter les décisions prises par les pouvoirs publics, a-t-il expliqué.

Ce dispositif qui repose sur des données fiables et précises au moyen de cartes numériques dont les bases sont mises à jour régulièrement permet de localiser, de suivre en temps réel les édifices, lieux et sites culturels ainsi que les multiples utilisations au sein d'un espace géographique de l'utilisateur, a souligné le même responsable.

La mise en place de ce système moderne de la haute technologie permet également aux chercheurs, universitaires et même les touristes et visiteurs de repérer et se déplacer aisément sur les lieux à visiter, a-t-il fait savoir.

Auparavant un inventaire systématique du patrimoine culturel a été effectué dans les différentes localités en vue de créer une banque de données et l'établissement d'un système d'information géographique ayant pour objectifs l'aide à la décision, l'intervention efficace pour les travaux de restauration, a ajouté, M. Belachen.

Vu l'étendue du territoire géré, notamment dans le sud du pays, ce système constitue un outil de travail et un nouvel atout pour organiser et présenter des données spatialement référencées par les agents, mais aussi pour produire les plans, cartes et supports nécessaires aux interventions et à la gestion du patrimoine culturel dans les grands espaces du sud, a expliqué pour sa part un participant à cette session de formation. Pour rappel, la wilaya de Ghardaïa a été choisie comme l'une des wilayas pilote (Oran, Adrar, Tizi-Ouzou, Batna et Alger) pour abriter cette session de formation portant sur l'utilisation des SIG en vue de la généralisation de cette nouvelle technologie dans le secteur et de l'exploitation optimale du "Géo-portail" du ministère de la culture et des arts.

CHINE Le secteur des télécommunications réalise de bonnes performances de janvier à octobre

L'industrie des télécommunications de la Chine a réalisé de bonnes performances de janvier à octobre, sous l'impulsion des activités émergentes, selon des données officielles.



Le chiffre d'affaires combiné des entreprises de ce secteur s'est élevé à 1.420 milliards de yuans (environ 199 milliards de dollars), enregistrant une croissance de 6,9% sur un an, selon les données du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information. Sur ce total,

les secteurs émergents tels que l'informatique en nuage, les mégadonnées, l'Internet des objets et les centres de données Internet ont vu leurs revenus augmenter de 20,5% par rapport à l'année précédente pour atteindre 301,2 milliards de yuans.

Les services Inter-

net à haut débit ont généré 219 milliards de yuans de revenus pour les trois géants chinois des télécommunications - China Mobile, China Telecom et China Unicom - au cours des dix premiers mois, en hausse de 9,3% en glissement annuel.

La technologie 5G a

poursuivi sa croissance stable au cours de cette période. Fin octobre, la Chine comptait environ 3,215 millions de stations de base 5G et 754 millions d'utilisateurs 5G. Fin octobre, près de la moitié des utilisateurs de téléphones mobiles en Chine étaient abonnés au service 5G.

INTERNET FIXE ET MOBILE EN ALGÉRIE 50,21 millions d'abonnés au 2^e trimestre de 2023 (ARPCE)

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) a atteint 50,21 millions durant le 2e trimestre 2023 en Algérie, contre 50,18 millions le



trimestre précédent, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Sur les 50,21 millions d'abonnés à internet au 30 juin de l'année en cours, 5,06 millions étaient abonnés à l'internet fixe (4,09 millions durant le 1er trimestre de 2023), et 45,14 millions à l'internet mobile (45,29 millions durant le 1er trimestre de 2022). Concernant l'internet fixe, sur les 5,06 millions d'abonnés à ce service, 2,77 millions étaient abonnés à l'internet haut débit (XDSL), 1,55 millions à la 4G LTE fixe, 740.109 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) entre autres, note le rapport de l'ARPCE. Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (50,21 millions), 4,49 millions étaient des abonnés résidentiels contre seulement 123.797 abonnés professionnels. Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixe, 85,12% disposaient de débits entre 10 et 20 Mégas, 13,37% entre 20 et 50 Mégas, 0,68% entre 50 et 100 Mégas et 0,84% plus de 100 Mégas, indique l'ARPCE. S'agissant du marché de l'internet mobile (3G/4G), 45,14 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés durant le 2e trimestre de 2023, contre 45,29 millions le trimestre précédent, relève le rapport, notant que 5,46 millions étaient abonnés à la 3G et 39,67 millions à la 4G au 30 juin dernier. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,36 millions au 1er juin 2023.

PUBLICITÉ

CANOË-KAYAK - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

L'Algérie termine avec 13 médailles dont 2 en or, aucun athlète qualifié aux JO

La sélection algérienne de Canoë-kayak (messieurs et dames) a remporté 13 médailles (2 or, 8 argent et 3 en bronze), à l'issue de la dernière journée des championnats d'Afrique de la discipline à Abuja au Nigeria (22-27 novembre), alors qu'aucun athlète n'a pu valider son billet aux Jeux Olympiques de Paris-2024.

Les deux médailles d'or algériennes ont été remportées par la paire Ferfad Aya et Arabi Anfel dans la spécialité kayak (K2 200m) et par la kayakiste Aya Ferfad dans la spécialité (K1/1000m). Huit médailles d'argent ont été également décrochées par les Algériens grâce à Riad Bentoutati au kayak (K1 200m), Brahim Guendouz (KLM 200m), la paire Sid Ali Belaïdi-Ali Merzougui au Canoë (C2/200m), la paire Arabi Anfel-Riad Bentoutati au kayak (K2 mixte 200m), la paire Ferfad Aya-Arabi Anfel au kayak (K2 500m), la paire Riad Bentoutati-Ayoub Haidra au kayak

(K2 200m), la paire Ferfad Aya-Ayoub Haidra au kayak (K2 mixte 500m) et Arabi Anfel au kayak (K1 200m). Les trois médailles de bronze sont revenues au kayakiste Ayoub Haidra (K1 500m) ainsi que la paire Sid Ali Belaïdi-Merzougui Ali au Canoë (C2 500m et 1000m). A rappeler qu'aucun athlète algérien n'a pu obtenir sa qualification au rendez-vous olympique de Paris où seul le médaillé d'or validera son billet aux JO-2024. Chez les messieurs, les épreuves concernées par la qualification aux JO sont (C1 1000M, C2 500m, K2 500m et

K1 1000m) et les épreuves (C1 200m, K1 500m, C2 500m et K2 500m) chez les dames. L'Algérie a été représentée au rendez-vous d'Abuja par sept athlètes. Il s'agit d'Aya Ferfad (Kayak, 500m k1, 500m k2), Anfal Arbi (kayak, 500m k2), Hydra Ayoub, Bentoutati Ryad, Merzougui Mohamed Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2), Belaïdi Sid Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2). En plus d'Ibrahim Guendouz (parakayak) qui a déjà réservé sa place aux jeux Paralympiques de Paris, grâce à sa médaille de bronze remportée en août dernier à Duisburg (Allemagne).



SAUT D'OBSTACLES (GRAND CONCOURS NATIONAL)

Les cavaliers Mekerkeb et Mekhloufi sacrés chez les cadets et juniors



Les cavaliers Mekerkeb Charaf-Eddine du club hippique "Mitidja" de Blida et Mekhloufi Abdelhak de l'Etrier Oranais ont remporté les grands prix, respectivement, EN cadets et juniors

du concours national de saut d'obstacles, clôturé samedi soir au centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran). Chez les cadets, la compétition, disputée sur deux manches sur des obstacles de 1,15 mètre, le Grand prix est revenu à Mekerkeb Charaf-Eddine du club hippique "Mitidja" de Blida, devant la cavalière Melyne Hanachi de club "Haras étoile de l'Est" de Constantine et Bencheikh Aymen de l'écurie oranais qui a complété le podium. Pour la catégorie "juniors", sur une hauteur de 1,25 mètre, le titre a été gagné par le cavalier Mekhloufi Abdelhak de l'Etrier Oranais, qui s'est imposé devant le cavalier Mostefaoui Soheib du CHM de

Blida et Gaouar Nour de l'Etrier Oranais. Selon le président du jury, Lounes Djander, "l'organisation du concours a été parfaite et tout s'est très bien passé". Ce rendez-vous équestre, qui a rassemblé plus de 120 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de club du pays a permis de promouvoir la pratique de l'équitation et de rassembler les passionnés de cette discipline dans un esprit de compétition. Le public présent durant les deux week-ends a été émerveillé par le spectacle offert par les cavaliers et leurs montures. Au total, 21 épreuves ont été organisées, durant les deux semaines de sport équestre, dont les grands prix, cadets, juniors et

seniors, ont été tous jugés d'un niveau technique "appréciable", selon les spécialistes présents. Ce rendez-vous d'Oran a constitué une opportunité pour les cavaliers et cavalières et leurs montures pour bien se préparer pour le championnat d'Algérie de saut d'obstacles toutes catégories, prévu du 21 au 23 décembre prochain au centre équestre "Etrier Oranais". Cet événement sportif équestre de deux semaines, organisé par le club équestre "Etrier Oranais" en collaboration avec la Fédération équestre algérienne a regroupé plus de 120 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.

ARTS MARTIAUX - MONDIAL 2023 DE VOVINAM VIET VO DAO

Quatre médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de Vovinam Viet Vo Dao a remporté quatre médailles (2 argent et 2 en bronze), lors des épreuves du 7e championnat du monde 2023 de la discipline qui se déroule au gymnase de Phu Tho dans la ville de Hô Chi Minn au Vietnam (22-30 nov). Les deux médailles d'argent sont l'œuvre de Salah Rabia (-77 kg) dans la spécialité combat ainsi que la sélection algérienne composée de Mehdi Benzeghroufa,

Sidahmed Haroun, Chemsedine Abidat et Hocine Ounoughi dans la spécialité technique. Les deux médailles de bronze sont revenues à Akli Dali dans la spécialité "New Mon quyen individuel" et la sélection algérienne mixte, composée de Sonia Bouhraoua, Hadjer Alkheraz, Ilham Teboudi, Abdeldjalil Djouadj, Mohamed Abdelfettah Djouadj et Salim Lounes dans la spécialité de Phan Don (contre attaque). Le rendez-vous mondial de Viet-

nam réunit 650 athlètes de 35 pays dont l'Algérie qui participe avec une sélection composée de 24 athlètes dont sept dames, sous la conduite de l'entraîneur Kamel Lounes. Lors de la précédente édition disputée en 2019 au Cambodge, l'Algérie avait terminé à la troisième place du podium, alors qu'elle s'était hissée à la deuxième places lors des éditions 2017 en Inde et 2015 à domicile.

AUTOF1 (GRAND PRIX D'ABOU DHABI)

Victoire du Néerlandais Max Verstappen

Le Néerlandais Max Verstappen, déjà sacré champion du monde pour la troisième fois, a conclu la saison de Formule 1 en gagnant facilement dimanche le Grand Prix d'Abou Dhabi, sa 19e victoire de l'année en 22 courses. Parti en pole position, le pilote Red Bull termine devant le Monégasque Charles Leclerc (Ferrari) et le Britannique George Russell (Mercedes).

Le Mexicain Sergio Pérez (Red Bull), initialement 2e, a écopé d'une pénalité de 5 secondes et rétrogradé à la 4e place. Suivent les deux McLaren du Britannique Lando Norris et de l'Australien Oscar Piastri.

Les titres mondiaux verrouillés par Verstappen et Red Bull, l'ultime manche de la saison comptait encore quelques derniers enjeux parmi lesquels la lutte entre Mercedes et Ferrari pour la place de

vice-champion du monde chez les constructeurs. Avant l'arrivée du paddock dans la capitale des Emirats arabes unis, Mercedes (392 points) comptait seulement quatre points d'avance sur la Scuderia (388).

La bataille a finalement tourné à l'avantage du constructeur allemand, grâce à la 9e place de son deuxième pilote Lewis Hamilton, qui ramène deux points supplémentaires à son équipe. Le Britannique est actuellement sous enquête pour une infraction lors d'un arrêt aux stands. Une décision est attendue dans la soirée.

Si Hamilton est pénalisé et perd son rang, Mercedes conserverait tout de même le titre symbolique de vice-champion puisque Ferrari - dont le second pilote Carlos Sainz termine loin des points - est distancée de trois unités.

MOTO GP

L'Italien Bagnaia sacré champion du monde

L'Italien Francesco Bagnaia (Ducati) a décroché son deuxième titre consécutif de champion du monde de MotoGP après la chute de son adversaire espagnol Jorge Martín (Ducati-Pramac) dimanche durant le Grand Prix de



Valence, ultime épreuve de la saison. Le Transalpin, qui possédait 14 points d'avance sur le Madrilène avant ce dernier acte, ne peut désormais plus être rattrapé même s'il ne termine pas la course. Parti en sixième position, Martín avait réalisé un très bon départ pour revenir dans la roue de Bagnaia, qui s'était élancé en pole position, dès le premier virage. Le pilote Pramac a ensuite mis une grosse pression sur le Turinois, mais il est rapidement parti à la faute: au début du troisième tour, en bout de première ligne droite, Martín a été piégé par l'aspiration de Bagnaia, l'a touché légèrement et n'a pas pu freiner. Il est alors sorti très large et a alors perdu plus de deux secondes, reculant au huitième rang. Trois tours plus tard, alors qu'il était à la lutte avec son compatriote Marc Márquez pour s'emparer de la sixième position, les deux concurrents se sont touchés et le sextuple champion du monde, qui disputait sa dernière course avec Honda, a chuté lourdement tandis que Martín a filé tout droit dans les graviers avant de tomber à son tour. Le Madrilène aura tout de même réalisé la meilleure saison de sa carrière en MotoGP, où il évolue depuis trois ans, en décrochant quatre victoires en Grand Prix et neuf en sprint.

APS

CAN-2024 FÉMININE (QUALIFICATIONS - DERNIER TOUR) Algérie - Burundi se jouera finalement au stade du 5 juillet (FAF)

La double confrontation entre la sélection algérienne dames de football et son homologue burundaise comptant pour le dernier tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2024, initialement prévue au stade Nelson-Mandela de Baraki, se déroulera finalement au stade du 5 juillet (Alger), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF), sans préciser les raisons de ce changement de domiciliation.

"La première confrontation est prévue le jeudi 30 novembre à 17h00, tandis que la manche-retour se déroulera le lundi 4 décembre à 17h00", précise la même source.

En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football Farid Benstiti, a retenu 25 joueuses, dont 20 évoluant à l'étranger, qui ont entamé lundi leur stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Pour rappel, l'équipe algérienne s'est qualifiée pour ce dernier tour en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda. Vainqueur lors de la première manche disputée à Kampala (2-1), l'Algérie a été tenue en échec au match retour (1-1) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. De son côté, le Burundi a éliminé l'Ethiopie.



LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE) "Des mesures appropriées seront prises" (club)

La direction de la JS Kabylie a réagi lundi aux "aux récents résultats décevants de l'équipe", concédés en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, tout en s'engageant à prendre "des mesures appropriées".

"La direction de la JSK exprime ses sincères regrets quant aux récents résultats décevants de l'équipe. Nous tenons à rassurer nos supporters dévoués que des mesures appropriées seront prises. La direction examinera la situation avec responsabilité et objectivité, prenant des décisions courageuses pour remédier à ces faux pas et restaurer une dynamique positive", a indiqué le club dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le club de la ville des "Genêts" a complètement

raté son début de saison, réalisant jusque-là un triste bilan de deux victoires, trois défaites, et deux nuls, occupant la 12e place au tableau avec 8 points, à quatre longueurs du premier relégué.

Les "Canaris" restent sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire. Samedi, la JSK a été tenue en échec à Tizi-Ouzou par l'US Biskra (1-1), à l'occasion de la 7e journée. "Nous sommes conscients de la frustration de nos chers supporters, habitués aux succès et aux performances de leur équipe porte-flambeau, qui représente toute une région. Soyez assurés que nous sommes déterminés à travailler avec dévouement pour retrouver le chemin du succès et répondre aux attentes éle-

vées de nos supporters", ajoute le communiqué. La direction du club a exploré par ailleurs "les déclarations irresponsables de certains dirigeants". "Nous déplorons également les déclarations irresponsables de certains cadres dirigeants, les tenant pleinement responsables de leurs agissements qui ont perturbé la sérénité du groupe." Enfin, la direction n'a pas omis de lancer un appel aux supporters pour faire preuve de "patience et de retenue." "Nous appelons nos fans, qui ont toujours été un soutien indéfectible, à faire preuve de patience et de retenue, et leur promettons de redoubler d'efforts afin de restaurer la rigueur, la fierté et la renommée de la JSK", conclut le communiqué.

LIGUE 1 MOBILIS (SANCTIONS) Les présidents de l'USB et de l'USS suspendus jusqu'à leur audition (LFP)

Les présidents de l'US Souf Youcef Sakhri et de l'US Biskra Abdelkader Tria, sont suspendus jusqu'à leur audition pour la séance du lundi 4 décembre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel.

Pour déclarations aux médias, "sur saisine de la LFP en date du 26 novembre 2023, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'US Biskra Tria Abdelkader, confor-

mément à l'article 9/4 du code disciplinaire de la FAF", précise la même source.

De son côté, le premier responsable de l'US Souf Youcef Sakhri, a été signalé par l'arbitre du match face au MC Alger.

L'US Souf, battue samedi à domicile par le MC Alger (4-3) à l'occasion de la 7e journée du championnat de Ligue 1, a écopé de 200.000

dinars d'amende pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique (2eme infraction)". Outre cette sanction, le nouveau promu s'est vu également infliger une autre amende cumulée de 300.000 dinars pour "présence des personnes non autorisées autour de l'aire de jeu et dans le couloir des vestiaires" et "absence d'entraîneur en chef sur la main courante.

LIGUE 1 MOBILIS Le CSC déménage au stade Chahid-Hamlaoui à partir de la 8e journée (club)

Le CS Constantine a annoncé mardi sa décision de délocaliser ses rencontres à domicile au stade Chahid-Hamlaoui au lieu de celui d'Abdelmalek Ramdane, à partir de la 8e journée prévue le week-end prochain.

"La direction du CSC annonce que l'équipe recevra désormais ses adversaires au stade Chahid-Hamlaoui à partir du prochain match prévu vendredi face à l'USM Khenchela (15h15)", précise le club de Ligue 1 Mobilis dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Le club constantinois, qui reste sur un match nul décroché en déplacement face au Paradou AC (0-0), évoluait depuis la saison dernière au stade Benabdellmalek-Ramdane, devenu exigü pour contenir les nombreux supporters du club.

Au terme de la 7e journée, le CSC occupe la 7e place au tableau en compagnie de l'ASO Chief, de l'USM Khenchela, et de l'US Biskra, avec 10 points chacun.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (2E JOURNÉE-GROUPE D) Le CR Belouizdad a embarqué mardi matin pour Accra

Le CR Belouizdad, unique représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, s'est envolé mardi matin pour la capitale ghanéenne Accra, en prévision de son match de la deuxième journée de la phase de poules (Groupe D), prévu le 1er décembre prochain (17h00) contre la formation locale des SC Medeama.

L'entraîneur du Cha-

bab, Marcos Paqueta, a convoqué un effectif de 24 joueurs pour ce match, dont les trois gardiens de buts Raïs Wahab M'Bolhi, Alexis Guendouz et Maâchou.

Le Brésilien a pris également huit attaquants : Belkhir, Zerrouki, Wanba, Jallow, Meziane, Boussouf, Boutmane et Derfalou, preuve qu'il compte jouer l'offensive, et réussir un bon résultat,

qui lui permettra de consolider sa première place.

C'est en effet le Chahab qui caracole en tête de son Groupe, après s'être brillamment imposé (3-0) lors de la première journée face aux Tanzaniens de Young Africans, au moment dans l'autre match, Al Ahly d'Egypte (tenant) l'avait emporté sur le même score face au SC Medeama.

Le CRB a préféré se rendre à Accra trois jours avant le jour "J" pour permettre à ses joueurs de bien récupérer, surtout qu'ils sont appelés à effectuer un périple de 12 heures, rien que pour rallier la capitale ghanéenne.

A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

COUPE D'ALGÉRIE Deuxième défaite sur tapis vert de l'USM Bel Abbès

L'USM Bel Abbès n'est pas encore parvenue à établir des protocoles d'accord avec ses créanciers (anciens joueurs et entraîneurs) pour pouvoir prendre part à la compétition officielle, ce qui lui a valu une deuxième défaite sur tapis vert, cette fois-ci en coupe d'Algérie de football (3e tour régional), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club d'inter-régions (Gr. Ouest).

La formation de la "Mekerra" a vu son match contre le voisin le CRB Benbadis (inter-régions), prévu pour ce jour, déprogrammé, après quatre jours de la déprogrammation de sa rencontre contre le SCM Oran pour le compte de la troisième journée du championnat, déplore-t-on de même source.

La Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, il y a quelque temps, un processus visant à épurer les dettes des clubs interdits de recrutement, lesquelles dettes accumulées depuis plusieurs années.

L'opération consiste à les payer en quatre tranches à hauteur de 25% par tranche. Depuis le week-end dernier, les clubs amateurs concernés ont vu leurs matchs déprogrammés jusqu'à l'établissement par leurs directions respectives de protocoles d'accord avec leurs créanciers (anciens joueurs et entraîneurs), une opération que l'USMBA peine à réaliser, souligne-t-on de même source.

Les montant global des dettes de ce club accumulé depuis 2014 avoisine les 300 millions de dinars, représentant les arriérés des salaires de pas moins de 49 joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL) de la FAF, détaille-t-on.

La formation de l'Ouest du pays, fondée en 1933 et qui compte dans son palmarès deux coupes d'Algérie (1991 et 2018), ainsi qu'une Supercoupe d'Algérie (2018), risque d'autres sanctions sportives, dont la relégation en divisions inférieures, si elle venait à perdre un troisième match de rang par forfait, selon les règlements régissant le football national. Une course contre la montre est engagée par la direction du club, qui évoluait, il y a trois années de cela en Ligue 1, pour ficeler son dossier lié à l'échelonnement des dettes de ses créanciers et le soumettre pour validation à la commission spécialisée de la FAF dans l'espoir de récupérer les licences de ses joueurs "avant la prochaine journée du championnat", assure-t-on de même source.

CHAMPIONNAT TANZANIEN Zemiti et Boudjenane rejoignent Benchikha au Simba SC

L'entraîneur-adjoint Farid Zemiti et le préparateur physique Kamel Boudjenane, ont intégré le staff du technicien Abdelhak Benchikha, devenu depuis vendredi le nouveau coach de Simba SC, pensionnaire du championnat tanzanien de football.

Le trio algérien a rallié lundi la capitale tanzanienne Dar Es-Salaam, où ils ont été accueillis par les dirigeants du club, avant d'être invités à une séance photo avec le maillot rouge et blanc de l'équipe.

Benchikha a préféré emmener avec lui Zemiti et Boudjenane, après avoir travaillé ensemble la saison dernière et en début de l'actuel exercice à l'USM Alger.

Sous la conduite de Benchikha, l'USMA a remporté en juin dernier, la Coupe de la Confédération de la CAF aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1), suivie trois mois plus tard par la Supercoupe d'Afrique face à Al-Ahly SC au stade d'Al-Taïf en Arabie saoudite (1-0).

Mais après un début de saison difficile, l'ancien sélectionneur national a démissionné de son poste en octobre dernier, pour être remplacé par l'Espagnol Juan Carlos Garrido.

Benchikha remplace sur le banc de Simba SC le Brésilien Roberto Oliveira, limogé en début de novembre, suite à l'élimination de Simba SC en quart de finale de l'African Football League (AFL) par les Egyptiens d'Al-Ahly SC (aller : 2-2, retour : 1-1).

Après huit matchs joués en championnat tanzanien (Ligi Kuu Bara), Simba SC occupe la 3e place au classement avec 19 points, à cinq longueurs du leader Young Africans.

Qualifié pour la phase de poules de la Ligue des champions, Simba SC a été tenu en échec samedi à domicile par les Ivoiriens d'ASEC Mimosas (1-1), pour le compte de la 1re journée (Gr.B).

Benchikha signera ses grands débuts samedi prochain, à l'occasion du déplacement au Botswana pour défier Jwaneng Galaxy (14h00), pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) Mohamed Benchouia nouvel entraîneur du GC Mascara (club)

Le technicien Mohamed Benchouia est devenu le nouvel entraîneur du GC Mascara en succédant à Mohamed Yesaad, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).

Le nouveau coach du GCM dirigera cette formation jusqu'à la fin de la saison en cours, avec comme objectif immédiat "de redresser la barre" d'une équipe qui n'a plus goûté à la victoire depuis quatre journées, précise-t-on.

Le club de "l'Emir Abdelkader" est sans entraîneur depuis une vingtaine de jours, soit depuis la résiliation de Mohamed Yesaad et les membres de son staff technique de leurs contrats, au lendemain du nul concédé à domicile face à l'ASM Oran, pour le compte de la cinquième journée du championnat. Les Vert et Blanc restent sur une deuxième contre-performance de suite à domicile en perdant face au CR Temouchent (2-1), samedi passé, dans le cadre de la sixième journée.

La première sortie de Benchouia (60 ans), qui était très proche SC Mechéria (Ligue 2) il y a quelques semaines, avec sa nouvelle formation devrait avoir lieu, vendredi prochain sur le terrain du MB Oued Sly (7e journée). Après six journées de compétition, le GCM, qui a connu l'arrivée d'un nouveau président en la personne de Rachid Ait Idir et d'un nouveau directeur technique, en l'occurrence le légendaire meneur de jeu de la sélection algérienne Lakhdar Belloumi, occupe la 6e place au classement avec 8 points. Cette équipe accuse un retard de huit unités sur le leader incontesté du groupe, l'ES Mostaganem, qui en compte 16, sachant que seul le premier de ce groupe accèdera en fin de saison à la Ligue 1 en fin d'exercice.

AP3

LIGUE 1 FRANÇAISE Gouri (Stade Rennais) dans l'équipe type de la 13e journée (L'Equipe)

L'attaquant international algérien du Stade Rennais Amine Gouri, auteur d'un but dimanche à domicile face à Reims (3-1), a été retenu dans l'équipe type de la 13e journée de la Ligue 1 française de football, dévoilée lundi par le quotidien sportif L'Equipe.

Le joueur algérien a marqué son troisième but en championnat, alors qu'il compte une réalisation en Ligue Europa sur le terrain des Grecs de Panathinaïkos (2-1).

L'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a délivré une passe décisive.

Toutefois, il reste loin de ses performances réalisées la saison dernière avec un bilan de 17 buts et 6 offrandes en 42 matchs, toutes compétitions confondues.

A l'issue de ce succès, le Stade Rennais monte à la 10e place au tableau avec 15 points en compagnie du FC Nantes, à quatre longueurs des places européennes.

Le joueur formé à l'Olympique Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre dernier, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.



Il a rejoint les "Verts" dans le cadre du projet de reconstruction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi.

Il a emboîté le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Housssem Aouar (AS Rome/ Italie), Farès Chaïbi (Eintracht Frankfurt/ Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri

(Wolverhampton/ Angleterre).

Pour rappel, son compatriote et coéquipier en

sélection nationale Kevin Guitoun (FC Metz) avait été retenu dans l'équipe type de la 12e journée.

L'équipe type de la 13e journée :

Gardiens : Chevalier (Lille OSC)

Défenseurs : Tiago Santos (Lille OSC), Bard (OGC Nice), Le Cardinal (Brest), Medina (RC Lens)

Milieu : Bourigeaud (Rennes), Ruiz (Paris SG), Sanson (OGC Nice)

Attaquants : Dembélé (Paris SG), Gouri (Rennes), Ramos (Paris SG)

Entraîneur : Luis Enrique (Paris SG).

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (WOLVERHAMPTON) Aït-Nouri touché à la cheville

Le latéral gauche algérien, Rayan Aït-Nouri, a contracté une blessure à la cheville, lors de la rencontre de son club Wolverhampton face à Fulham (défaite 2-3) disputée lundi soir pour le compte de la 13e journée du championnat d'Angleterre. Aligné dans le onze de départ, le défenseur des Verts a été obligé de céder sa place à son coéquipier irlandais Matt Doherty, après moins d'un quart d'heure du jeu. La blessure de Rayan Aït Nouri, dont la durée de l'absence est encore inconnue, intervient à un mois et demi de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 (reportée à 2024).

Dans une déclaration à la presse début du mois de novembre, le défenseur des "Wolves" a révélé qu'il attend "avec impatience" pour prendre part à la prochaine CAN. Toutefois, cette mauvaise nouvelle



peut nourrir des soucis pour sa participation au rendez-vous continental prévu en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février).

Aït Nouri (22 ans) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face

au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023. Il fait partie de la nouvelle génération de nouveaux joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, dans le cadre de la reconstruction de l'équipe nationale.

CAF

Lancement de l'Association des Clubs Africains jeudi au Caire

Des présidents et responsables de plusieurs clubs africains seront au Caire, en Egypte ce jeudi 30 novembre pour le lancement de l'Association des Clubs Africains (ACA), a indiqué la Confédération africaine de football mardi.

Selon la même source, cet événement sera rehaussé par la présence du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, et d'un certain nombre de délégations. L'Association des Clubs Africains a pour objectif de rassembler

toutes les parties prenantes du paysage footballistique africain, en élaborant un réseau, tout en encourageant l'innovation et l'excellence, précise l'instance suprême du football africain.

En prélude à cet événement, Motsepe avait tenu une réunion le 5 octobre dernier où il a informé les présidents des différentes associations qui constituent la CAF, de la formation de l'Association des Clubs Africains dont les objectifs sont : de protéger et de promouvoir les

intérêts des clubs africains de football et de veiller à ce que les clubs africains de football soient commercialement rentables, compétitifs sur le plan mondial Parmi les autres objectifs s de l'ACA, veiller au respect des arbitres, des commissaires de match et des opérateurs VAR ainsi qu'assurer l'indépendance et la crédibilité de ces professions.

Cette association aura pour mission également d'établir des partenariats avec des sponsors, le sec-

teur privé et les gouvernements afin de construire des stades conformes aux normes CAF et FIFA ainsi que d'autres infrastructures et installations de football dans chacune des 54 associations membres de la CAF. Enfin, elle veillera au développement des talents issus de la jeunesse africaine, les académies pour les garçons et les filles et améliorer la qualité du football de club africain pour qu'il soit de classe mondiale, conclut la même source.

GRENADE : MEDINA REMPLACE PACO LOPEZ

Grenade tient son nouvel entraîneur. A la suite du renvoi de Paco Lopez, le club espagnol, avant-dernier de Liga, a décidé de miser sur Alexander Medina. Le manager argentin, passé sur les bancs du Nacional, de Talleres de Cordoba, de l'Internacional et de Vélez Sarsfield, va connaître sa première expérience au sein d'une formation du Vieux Continent.



BARCELONE XAVI SOUS PRESSION ?

Distancé par le Real Madrid et dépassé par l'Atletico Madrid en Liga suite au match nul concédé face au Rayo Vallecano (1-1) samedi, le FC Barcelone va tenter de retrouver le chemin de la victoire face à Porto ce mardi (21h), dans le cadre de la 5e journée de Ligue des Champions. Un succès qui pourrait permettre aux Blaugrana de valider leur ticket pour les huitièmes de finale, et à l'entraîneur Xavi de souffler un peu. Car de nombreux médias espagnols font état de rumeurs concernant un éventuel licenciement de l'ancien milieu de terrain, dont le crédit semble avoir atteint ses limites. Il faut dire qu'il n'a pas réussi à sortir des poules en C1 lors des deux dernières saisons, et que son équipe, 4e du championnat espagnol, affiche de grosses lacunes dans le jeu cette saison, avec des victoires étriquées et parfois chanceuses. Cette semaine, le président Joan Laporta et le directeur sportif Deco ont toutefois tenu à le soutenir publiquement, mais une défaite à domicile ce mardi pourrait changer la donne.



GAVI OPÉRÉ AVEC SUCCÈS

Gravement blessé au genou avec l'Espagne lors de la dernière trêve internationale, Gavi (19 ans, 12 matchs et 1 but en Liga cette saison) ne jouera pas sous les couleurs du FC Barcelone cette saison. Le milieu de terrain entame un long chemin vers le retour à la compétition, lui qui a été opéré avec succès ce mardi suite à sa rupture complète du ligament croisé, avec ménisque touché. Pour rappel, le joueur formé à La Masia manquera également l'Euro avec la Roja, tandis que le Barça espère le récupérer pour le début de la saison prochaine.

MAN UTD VAN DE BEEK VEUT PARTIR

Donny van de Beek (26 ans, 1 apparition en Premier League cette saison) a fait son choix. Toujours très peu utilisé à Manchester United, le milieu de terrain néerlandais a révélé son désir de quitter le club mancunien lors du prochain mercato hivernal. "Il arrive un moment où il faut prendre une décision. Je dois recommencer à jouer très vite, si ce n'est pas possible à United, alors j'irai dans un autre club, a confié l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam à AS. Je gagne bien ma vie à United, mais l'argent n'a jamais été ma motivation." Le Batave, un temps ciblé par Lorient l'été dernier, souhaitait rejoindre la Real Sociedad en fin de mercato, mais le club espagnol et MU n'avaient pas réussi à trouver un accord.



REAL MADRID ANCELOTTI VERS UNE PROLONGATION

Et si Carlo Ancelotti restait au Real Madrid ? En fin de contrat en juin prochain, l'entraîneur italien n'a toujours pas décidé pour son avenir. Sur-tout, son arrivée annoncée sur le banc de l'équipe du Brésil après la Copa América 2024 n'est plus aussi certaine. Ce lundi, Relevo assure une fois de plus que Florentino Pérez va proposer une prolongation de deux années supplémentaires à son coach. Le président de la Maison Blanche apprécie la gestion des jeunes joueurs par le technicien de 64 ans, qui a les faveurs de tous ses cadres, peu importe l'âge de ceux-ci. Récemment, Ancelotti a d'ailleurs dit vouloir attendre le Real "jusqu'au dernier jour". Sa prolongation pourrait être bouclée "avant Noël" d'après le média espagnol.



JUVENTUS ALLEGRI S'ENFLAMME POUR VLAHOVIC

Recruté par la Juventus pour plus de 80 millions d'euros en janvier 2022, après avoir fait trembler les filets à 17 reprises avec la Fiorentina en première partie de saison, Dusan Vlahovic (23 ans, 11 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) commence à confirmer les grands espoirs placés en lui. Pour le plus grand plaisir de son entraîneur Massimiliano Allegri, qui a félicité l'attaquant serbe après son but contre l'Inter Milan (1-1) dimanche. "Pour moi, Dusan a joué son meilleur match depuis qu'il porte le maillot bianconero. Il a surclassé Stefan de Vrij sur le plan technique et en jouant seul devant, car Federico Chiesa était titularisé. Et il peut encore grandir et s'améliorer, car je rappelle qu'il n'a que 23 ans", a déclaré le technicien italien en conférence de presse.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs en Algérie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs résidents, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs résidents", lit-on dans le communiqué.

Il s'agit de "Son Excellence, M. Pekka Hyvonen, en sa qualité d'ambassadeur de la République de Finlande, Son Excel-

lence, M. Ignace Ngakala, en sa qualité d'ambassadeur de la République du Congo, Son Excellence, M. Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, en sa qualité d'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, et Son Excellence, M. Imani Salum Njalikai en sa qualité d'ambassadeur de la République-unie de Tanza-

nie", lit-on dans le communiqué. La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet par intérim de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

Le Président de la République reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi, le nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération

nationale (FLN), M. Abdelkrim Benbarek, à la demande de ce dernier, indique un communiqué de la Présidence de la République.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha prend part à la session extraordinaire du CEMOC (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part, mardi à Alger, aux travaux de la session extraordinaire du Conseil des Chefs d'Etat-Major des pays membres du Comité d'Etat-major opérationnel Conjoint (CEMOC), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"A l'initiative de l'Algérie, se sont tenus aujourd'hui, mardi 28 novembre 2023, au niveau du cercle national de l'Armée à Beni-Messous, les travaux de la session extraordinaire du Conseil des Chefs d'Etat-major des pays membres du CEMOC, regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger", précise la même source. "Cette session à laquelle ont pris part, aux côtés de M. le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général de Brigade Moussa Salou Barmou, Chef d'Etat-major des Armées nigériennes, Président en exercice du Conseil des Chefs d'Etat-major du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint, le Général de Division Oumar Diarra, Chef d'Etat-major Général des Armées maliennes, le Général de Brigade Mohammed El-Mokhtar Cheikh Menni, Chef d'Etat-major de l'Armée de terre mauritanienne, a été consacrée à la passation de la présidence tournante du Conseil entre le Niger et l'Algérie, ainsi qu'à l'examen et l'évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la sous-région", ajoute la même source, relevant qu'à l'entame, l'assistance "a observé une minute de silence en hommage aux martyrs palestiniens".

Après l'ouverture des travaux de cette session extraordinaire par le Général de Brigade Moussa Salou Barmou, en sa qualité de Président en exercice du Conseil des Chefs d'Etat-Major du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint, le Chef d'Etat-Major de l'ANP a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux hôtes de l'Algérie, avant de souligner "le grand intérêt accordé par le Président de la République au travail de cette session et aux actions du Comité".

"Il m'est agréable, de prime abord, de vous souhaiter ainsi qu'à tous les membres des délégations qui vous accompagnent, les vœux de bienvenue les plus chaleureux en Algérie, pour prendre part à cette session extraordinaire du Conseil des Chefs

d'Etat-Major des pays membres du CEMOC", a indiqué le Général d'Armée.

"A cette occasion, je tiens à vous porter un message de fraternité et d'amitié de la part de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui considère cette occasion comme un événement important pour évaluer, de manière objective, les enjeux sécuritaires auxquels est confrontée notre région et coordonner, avec efficacité et engagement, les efforts déployés, pour permettre de prendre les décisions nécessaires afin d'atteindre les objectifs sécuritaires tracés par nos pays", a-t-il souligné.

Dans ce sillage, le Général d'Armée a mis en exergue que le Conseil des Chefs d'Etat-Major des pays membres "constitue un cadre de haut niveau pour évaluer, échanger et orienter les démarches nécessaires à même de conférer à cet important mécanisme de coopération sécuritaire davantage d'efficacité".

"En effet, notre rencontre aujourd'hui se tient exceptionnellement en Algérie pour ne pas rompre la tradition de passation du relais de la présidence de ce Conseil et comme vous le savez tous, elle se tient également consécutivement à la session extraordinaire, tenue à Alger le 13 octobre 2022, ayant eu pour objectif clair et bien précis, l'entérinement des textes régissant notre Comité à même de promouvoir la coopération sécuritaire et la coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, ainsi que l'Arrangement portant statut des personnels du CEMOC", a relevé le Général d'Armée.

"Il est clair que le Conseil des Chefs d'Etat-Major des pays membres constitue un cadre de haut niveau, pour évaluer, échanger et orienter les démarches nécessaires à même de conférer à notre mécanisme de coopération sécuritaire davantage d'efficacité à travers l'adoption des modalités pratiques qui s'imposent dans ce domaine", a-t-il souligné. Enfin, le Général d'Armée a réitéré l'engagement de l'ANP à poursuivre la lutte contre tous les fléaux qui menacent la région, en coordination avec tous ses partenaires au sein du CEMOC. "Avant de conclure, je réitère l'engagement et la détermination de l'Armée nationale populaire à persévérer

dans sa lutte implacable contre le terrorisme et les crimes connexes et à coordonner ses efforts avec ses partenaires au sein de ce mécanisme de coopération sécuritaire, dès lors qu'il s'agit dans cette lutte de fédérer les efforts et de coordonner nos interventions, chacun en ce qui le concerne, dans son espace de responsabilité, avec la possibilité de se soutenir mutuellement, selon les moyens disponibles, dans l'objectif de protéger notre espace géographique et renforcer la sécurité nationale de nos pays respectifs", a souligné le Général d'Armée.

Par ailleurs, cette session ex-

traordinaire a constitué "une opportunité pour les chefs des délégations d'exposer et d'échanger les analyses et points de vue sur le contexte prévalant dans la zone d'intérêt, ainsi qu'aux niveaux régional et international", ajoute le communiqué du MDN.

Au terme des travaux de cette session, il a été procédé à la cérémonie de passation de la présidence tournante du Conseil entre le Général de Brigade Moussa Salou Barmou, Chef d'Etat-major des Armées nigériennes, et le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, conclut le communiqué.

SITUATION EN LIBYE

M. Attaf reçoit le représentant spécial du SG de l'ONU en Libye

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, lundi à Alger, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Abdoulaye Bathily, dans le cadre de la coordination et de la concertation sur les développements en Libye.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, M. Attaf a exprimé le soutien de l'Algérie aux démarches continues et efforts inlassables de l'émissaire onusien visant à mettre fin à la crise libyenne et à permettre à ce pays de retrouver sa place et son rôle dans ses différents espaces d'appartenance régionale et internationaux, saluant sa coordination permanente avec l'Algérie. Le ministre a précisé que "les concertations riches et approfondies qu'il a eues avec Abdoulaye Bathily, ont permis de souligner que le contexte international et régional, accablé par les conflits, les crises et les tensions, ne doit pas nous faire oublier que le peuple libyen frère a toujours besoin du soutien de la communauté internationale pour relever les défis imposés par la période actuelle et unifier ses rangs pour mettre un terme à la crise".

Il a tenu à rappeler que l'Algérie, qui a toujours été aux côtés de la Libye "par l'acte et la parole, réaffirme aujourd'hui qu'elle restera fidèle à sa politique et à sa position sur la crise qui menace la sécurité, la stabilité et l'unité de ce pays frère et voisin, et poursuivra son soutien total et son plein engagement dans les efforts déployés aussi bien par l'ONU que par l'Union africaine (UA)".

M. Attaf s'est félicité des efforts consentis sous l'égide des deux organisations, soulignant que les processus

onusien et africain "sont interdépendants dans leur démarche, complémentaires dans leur but et se soutiennent pour la réalisation de l'objectif suprême, celui de mettre fin à la crise, de tourner la page des divisions et rétablir la cohésion" entre les Libyens. Il a estimé dans ce sens, que le processus électoral, dont l'ONU œuvre à réunir les conditions légales et politiques nécessaires à son succès en tant que solution permanente et durable à la crise libyenne, a besoin également d'un processus de réconciliation nationale dont l'UA œuvre à promouvoir en tant que plateforme consensuelle rassemblant les Libyens, "dans le cadre d'un projet national global et inclusif, loin de tous tiraillements et divisions, et loin de la loi du plus fort".

Les concertations ont été, selon M. Attaf, "une occasion précieuse pour s'enquérir du progrès réalisé dans ces deux processus soutenus directement par l'Algérie à travers la mise à profit de ses expériences et ses moyens au profit des frères libyens, et indirectement à travers l'ONU et l'UA, notamment la Commission africaine de haut niveau dont l'Algérie est membre actif".

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé avoir salué avec l'envoyé onusien, les efforts "fructueux" consentis pour l'adoption des textes de loi nécessaires à l'encadrement du processus électoral en Libye, et surmonter les différends qui entravent ce processus et les rencontres qu'organise l'UA, avec la participation des différentes factions politiques libyennes, en prélude à la tenue d'une importante conférence de réconciliation nationale.

Pour M. Attaf, "la crise libyenne n'avait pas lieu d'être, si ce n'est parce qu'il y a eu intervention militaire étrangère, de même qu'elle ne devait pas se prolonger, si ce n'est parce que les in-

terventions étrangères continues ont contribué à nourrir la division entre les frères libyens et à compliquer davantage les démarches visant à les accompagner dans la formulation de consensus politiques indispensables au règlement des différends", réitérant le rejet total de l'Algérie de toutes formes d'interventions en Libye, qu'elles soient politiques ou militaires et son appel à y mettre fin.

Dans le même sillage, M. Attaf a souligné "l'impératif de traiter cette question, de manière prioritaire, en se référant aux décisions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité, ainsi qu'à travers le respect des engagements issus des différentes conférences internationales, notamment les deux conférences de Berlin 1 et 2".

Pour sa part, M. Bathily a affirmé que "les Nations unies ont besoin de l'expérience de l'Algérie pour aider les Libyens à dépasser la crise qu'ils traversent maintenant depuis plusieurs années, car elle joue un rôle important dans sa résolution", estimant que l'expérience de l'Algérie en matière de réconciliation nationale et sa position en tant que membre du panel de l'Union africain pourraient servir grandement".

De plus, le responsable onusien a mis l'accent sur l'importance de la tenue des élections en Libye pour pouvoir doter le pays d'institutions légitimes, faisant observer que la fragmentation politique que connaît la Libye "a des répercussions négatives non seulement sur la paix en Libye, mais aussi sur la paix et la stabilité dans les pays voisins et les pays du Sahel". Pour l'envoyé onusien, rechercher "la paix pour la crise en Libye c'est rechercher la paix et la stabilité pour toute la région".

WILAYA DE RELIZANE

Fin de fonctions pour le wali et le chef de Daira de Zemmoura

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre fin aux fonctions du wali de la wilaya de Relizane, Lakkhal Ayat Abdessalam, et du chef de la Daira de Zemmoura à Relizane, Messikh Abdelaziz, pour "manquement dans l'application des instructions du Président de la République et découverte de faux rapports dissimulant des faits concernant la mise en œuvre des projets de développement dans ladite wilaya", a indiqué lundi un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite à la constatation d'un manquement dans l'application des instructions du Président de la République et à la découverte de faux rapports, dissimulant des faits concernant la mise en œuvre des projets de développement dans la wilaya de Relizane, et sur instruction du Président de la République, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a décidé de mettre fin aux fonctions de : - Wali de Relizane, Lakkhal Ayat Abdessalam.

- Chef de Daira de Zemmoura à Relizane, Messikh Abdelaziz", précise le communiqué. De son côté, le ministre de l'Education nationale et sur instruction du Président de la République, a décidé de suspendre trois responsables de l'Education dans la même wilaya. A noter que les enquêtes sont toujours en cours pour évaluer le respect des engagements des différents services locaux chargés de la mise en œuvre des programmes de développement", conclut le communiqué.